

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

27° : ALGER

27° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 7 Novembre 2013 - 3 Mouharram 1435 - N° 421 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

le général-major Hamel
insiste sur le respect
des droits de l'homme
lors de mouvements
de protestation

Page 5



Le projet
de la radio
de la Police
a enregistré
une grande
avancée

Page 5

ALGÉRIE - TUNISIE
Reprise prochaine
des réunions
de la commission
mixte des Douanes
algériennes et tunisiennes

Page 8

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE À ADRAR ET TAMANRASSET

Le Sud n'est plus un désert

Boualem Branki

Le développement social et économique des wilayas du sud du pays est une des grandes priorités du programme du Président Bouteflika. Santé, éducation, agriculture, transports, eau, routes et bien-être des populations de ces régions sont en réalité au-devant des préoccupations des autorités. C'est en fait ce qu'a confirmé hier à Adrar le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal lors de sa visite de travail dans cette wilaya. Une visite d'ailleurs centrée sur les grands axes de développement de cette région, devenue célèbre par sa production agricole et la qualité de ses produits.

Adrar, aux confins du sud-ouest de l'Algérie, proche du Mali voisin, est un trésor agricole pour les professionnels, et une wilaya en pleine croissance économique, en dépit du handicap de la distance par rapport aux grands axes urbains et du peu de moyens.

Page 3



Santé

CAS DE MALARIA
ENREGISTRÉS RÉCEMMENT
Boudiaf ouvre
une enquête

Page 4



Finances

8 entreprises
publiques
s'apprêtent
à entrer
en bourse

Page 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Résultats
du concours
d'admission aux
doctorats 2013-2014
en physique

Page 4

SCIENCE et VIE

ECZÉMA
de BÉBÉ
Les bons
gestes

Pages 12-13

FOOTBALL

SÉTIF

Une foule immense
accompagne
Lounis Mattem
à sa dernière
demeure

Page 20

DEMAIN AU STADE
BOLOGHINE À PARTIR
DE 16H30

MCA-USMH

Le duel des titans
pour évacuer
le doute

Page 22

SOCIÉTÉ

TIZI-OUZOU
Démantèlement
d'un lieu
de débauche
et arrestation
de son gérant
pour
séquestration

Page 10



Régions Nord : 27° à Alger

- Prédominance du soleil en cours de journée.
- Les vents seront variables (15/25 km/h).
- La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé.
- Les vents seront variables (10/20 km/h).

Alger	max	27°	min	15°
Oran	max	26°	min	13°
Annaba	max	27°	min	15°
Béjaïa	max	30°	min	16°
Tamanrasset	max	27°	min	12°

DEMAIN
À LA SALLE
IBN KHALDOUN

Concert de Samir Toumi



L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain 8 novembre à 16h30 à la salle Ibn Khaldoun, un concert musical qui sera animé par le grand chanteur Samir Toumi.

Ingénieur agronome de formation, l'artiste a une belle expérience de la pratique de la musique arabo-andalouse et du hawzi. Il avait intégré en 1979, de l'association El-Djazaïr El-Mossila où il apprend à jouer de la mandoline et du violon avant de créer une association à savoir Thâalbiya en 1990. Il suivra les deux troupes lors de galas, soirées et tournées à travers les pays du Maghreb, et en Europe.

DU 16 AU 18
DÉCEMBRE À EL OUED

Salon de l'agriculture saharienne et steppique

Placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et sous l'égide du wali d'El Oued, la 9^e édition du Salon de l'agriculture saharienne et steppique se tiendra du 16 au 18 décembre 2013 au complexe sportif de Tikeb à El Oued, ont indiqué dans un communiqué les organisateurs de l'événement.

Après Ouargla, Ghadaria et Biskra, le Sud'Agri est programmé cette année à El Oued, wilaya aux énormes potentialités agricoles qui concrétise depuis quelques années les grands espoirs placés dans l'agriculture saharienne.

Des milliers d'hectares valorisés, des millions de quintaux de dattes, d'olives, de pommes de terre, de tomate et de divers produits maraîchers récoltés, de nombreuses expérimentations de nouvelles cultures lancées, des milliers d'emplois agricoles générés, et des perspectives encore plus importantes envisagées, il y a de quoi justifier l'optimisme affiché par les responsables locaux du secteur.

DEMAIN À BAB EL OUED 2^e semi-marathon sur fauteuils

Sous le haut patronage de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), l'Association "El Amel" pour les personnes handicapées de Bab El Oued organisera demain 8 novembre à 9h, la seconde édition du semi-marathon sur fauteuils avec la participation des présidents des APC de Bologhine, Oued Koraïch, La Casbah et Alger-centre, des anciennes gloires de la sélection nationale de football, d'artistes et de toutes les franges de la société. Le départ de la course aura lieu depuis la Direction générale de la Sécurité nationale pour arriver au jardin "Sofia" à la Grande-Poste.

SAMEDI AU SIÈGE DU FLN

Réunion des mouhafadhs



Le parti du FLN annonce que les secrétaires de mouhafadhs seront réunis le 9 novembre 2013 à 9h00 au siège du parti, à Hydra sous la présidence d'Amar Saâdani, secrétaire général.

No comment

CONSOMMATION : LES DÉPENSES DES MÉNAGES ONT TRIPLEMENT EN 10 ANS



HADJ Retour d'une centaine de hadji au pays

Une mission regroupant une centaine de hadji prise en charge par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika est rentrée, mardi soir, au pays après avoir accompli les rites du hadj 2013 dans de bonnes conditions. Cette mission est composée de hadji issus de plusieurs wilayas du pays et résidant, pour la plupart, dans des centres pour personnes âgées relevant du secteur de la Solidarité nationale ainsi que des personnes démunies.

La mission a été accueillie à l'aéroport Houari Boumediene par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah. Les hadji ont adressé un message de « remerciement et de reconnaissance » au président de la République qui leur a permis d'accomplir les rites du hadj.

Dans leur message, les pèlerins ont souhaité « un bon rétablissement et un longue vie » au président de la République pour qu'il puisse « parachever le parcours pour lequel il a travaillé sans relâche depuis son jeune âge au service du pays et hisser ce dernier au rang des pays développés ». Tout au long de leur pèlerinage, ont déclaré les hadji, « nous avons prié Dieu Tout Puissant pour préserver notre cher pays ainsi que toute la nation musulmane ».

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON POUR ENFANTS

Batna remporte le 1^{er} prix

Le premier prix, doté de 100.000 dinars, du 3^e Festival national de la chanson pour enfants, clôturé mardi soir à la salle de cinéma El-Hodna de M'sila, est revenu à la troupe musicale de la wilaya de Batna, a-t-on constaté.

Les 2^e et 3^e prix ont été remportés par les troupes des vilayats de Jijel et de Mila qui ont reçu des chèques de 80.000 et de 60.000 dinars à l'issue de cette manifestation dont le succès populaire ne s'est pas démenti, plus de 2.000 enfants ayant assisté au festival depuis son ouverture, le 1^{er} novembre dernier. Cette troisième édition, organisée par la direction de wilaya de la Jeunesse et des sports, a réuni treize troupes issues de douze wilayas du pays, parmi lesquelles Guelma, Mila, Sétif et Batna.

DU 10 AU 14 NOVEMBRE À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Journées du Film méditerranéen d'Alger

La salle Ibn Zeydoun abritera du 10 au 14 novembre, la seconde édition des Journées du Film méditerranéen d'Alger, « Méditerranéa », organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AAC). Au programme, douze (12) projections de longs métrages de renommée nationale et internationale, suivis de rencontres et débats avec le public en présence du réalisateur du film projeté, ainsi que la présence de nombreux réalisateurs et noms de la scène cinématographique internationale.

Le film *Yemma* de Djamilah Sahraoui a été choisi suite aux nombreux prix et récompenses obtenus depuis de sa sortie en 2012, pour représenter le pays lors de ce festival.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRRE À ADRAR Oui, le Sud n'est plus un désert

Said Abjaoui

Le premier ministre en est à sa énième visite de travail. Cette fois-ci, il se rend à Adrar et à Tamanrasset. Les efforts de développement doivent d'autant être concentrés et rentabilisés que l'Algérie a l'occasion historique de pouvoir engager des fonds à des niveaux inégalés pour financer le développement et la croissance économique.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer ou de témoigner que le gouvernement fournit un effort continu, sans observer la moindre pause, une concentration soutenue, sans la moindre dispersion, des informations très sourcées, une détermination affichée renforcée par le constat qu'il faudrait accélérer la mise en œuvre du programme présidentiel car nous approchons de l'objectif. Cap sur le Sud. L'Algérie est en train de mettre les bouchées doubles sur le développement de toute la région du Sud car il faudrait lui faire rattraper le retard en matière de développement et surtout de l'emploi. L'exécutif n'est pas seul sur le terrain. Toutes les populations du Sud demeurent toujours mobilisées sur la tenue du programme de développement du Président. D'ailleurs, les opinions publiques n'ont jamais dévié de l'essentiel sur la base de l'identification des objectifs poursuivis et du balisage des itinéraires empruntés tout en faisant le lien entre l'impératif du succès du programme mis en œuvre et les retombées positives sur le bien-être des populations.

Les éléments constitutifs d'un nouvel ordre social et économique qui s'inscrit à la fois dans la vision des implications du programme de soutien à la croissance économique et dans les principes qui fondent la démarche balisée. Des explications sont données par le Premier ministre et ainsi les populations font maintenant une lecture peut-être plus sereine et plus juste, celle qu'elles se font parfois de leur avenir. D'ailleurs, la réalité sociale constatée sur le terrain démontre que toutes les préoccupations des populations sont prises en charge et intégrées dans un programme dont le processus de son



accomplissement avance pratiquement en conformité des délais qui sont fixés.

Avec la lutte engagée contre la bureaucratie, les institutions sont placées devant une obligation de résultats. Toutes les institutions, toutes missions confondues. Parvenir à se trouver une place parmi les acteurs de l'économie de marché ? Un des objectifs fondamentaux dans l'économie de marché est bien celui d'acquérir la capacité à financer le développement en substitution à l'endettement étatique et à la dépense publique. Cela viendra. Le Sud en est capable avec les potentialités qu'il y sont présentes. Le Sud va vite rattraper son retard sur les wilayas du Nord, et ce, d'autant que l'agriculture y a donné ses preuves. L'immigration interne se fait maintenant du Nord vers le Sud. Les prévisions découlant des analyses portant le futur du Sud suite aux conditions qu'offre le gouvernement à ceux du Nord qui veulent y investir indiquent qu'en 2025, il y aura 5,5 millions d'habitants dans cette région. L'Etat se charge du financement de projets structurants, à savoir l'autoroute de désenclavement, les chemins de fer, la réalisation de barrages, à l'image du mégaprojet (devenu maintenant une réalité) de transfert important d'eau de Ain Salah à Tamanrasset.

Les membres du gouvernement, du fait qu'ils sont des politiques, devraient

beaucoup plus investir dans la communication l'explication de la vision présidentielle lorsqu'ils sont amenés à des visites de proximité. Une vision politique qui intègre une vision de développement national laquelle à son tour intègre une vision de développement local. L'Etat s'est quand même vu contraint dans cette période transitoire d'avancée vers l'économie de marché de prendre en charge sur des dépenses publiques le financement de la croissance et notamment le rattrapage des déficits cumulés en infrastructures routières, en équipement pour l'alimentation en eau des personnes et de l'agriculture.

L'Etat a donc pris ses responsabilités conformément aux orientations contenues dans le programme du Président car il s'impose l'impérieuse nécessité de tenir compte des besoins incompressibles des populations. Peut-on pour autant affirmer que tous les objectifs sont atteints ? Le programme ainsi financé jettera les bases du lancement du processus de rentabilisation de la base matérielle et même sociale indispensable au succès de toutes les actions projetées dans le cadre de l'encracinement de l'économie de marché. Il ne s'agit pas d'affronter les multinationales, mais d'entrer dans des partenariats «gagnant-gagnant». Nos entreprises ne seront pas jetées en pâture.

Une enveloppe complémentaire de 32,622 milliards DA pour Adrar

La wilaya d'Adrar a bénéficié d'une enveloppe financière de 32,622 milliards de dinars pour un programme complémentaire, à la faveur de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Ce budget additionnel permettra la réalisation de 30 nouvelles opérations relevant de divers secteurs d'activité dont l'habitat, l'urbanisme, la santé, les travaux publics et les ressources en eau, selon un document remis à la presse, en marge de la visite du Premier ministre. «Le programme arrêté porte essentiellement sur des actions visant à renforcer et moderniser les infrastructures de base et améliorer les conditions de vie des citoyens», a précisé la même source. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue une visite de travail d'une journée dans la wilaya d'Adrar où il a inspecté divers chantiers, notamment le projet de route reliant Adrar à Aoulef sur une distance de 150 km. M. Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, devait clôturer sa visite dans la wilaya d'Adrar par une rencontre avec les représentants de la société civile et les élus locaux, afin de s'enquérir de la situation globale de cette wilaya et des moyens complémentaires à dégager pour améliorer son niveau de développement».

M. Sellal inspecte le projet de route Adrar-Aoulef

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a inspecté mercredi lors de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya d'Adrar, le projet de route reliant les communes d'Adrar et d'Aoulef, sur une distance de 150 km.

Inscrit dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2011, pour une enveloppe de plus de 2,7 milliards DA, le projet a été réparti en quatre lots attribués à une entreprise publique et deux entreprises privées de travaux publics.

Les travaux du projet, qui ont démarré en avril de l'année dernière, sont à 45% d'avancement, et génèrent 250 emplois temporaires. M. Abdelmalek Sellal a insisté sur le respect des normes de qualité dans la réalisation et de l'accélération du rythme d'exécution de ce projet, au regard de l'importance de cet axe routier pour le désenclavement de la commune d'Aoulef et de ses ksour, et de sa connexion à la wilaya limitrophe de Tamanrasset. Le Premier ministre a, dans le même contexte, souligné la nécessité de veiller ensuite au volet de la maintenance et de l'entretien de cette route.

Pleins feux sur le développement du Sud

Boualem Branki

Le développement social et économique des wilayas du sud du pays est une des grandes priorités du programme du Président Bouteflika. Santé, éducation, agriculture, transports, eau, routes et bien-être des populations de ces régions sont en réalité au devant des préoccupations des autorités. C'est en fait ce qu'a confirmé hier à Adrar le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal lors de sa visite de travail dans cette wilaya. Une visite d'ailleurs centrée sur les grands axes de développement de cette région, devenue célèbre par sa production agricole et la qualité de ses produits. Adrar, aux confins du sud-ouest de l'Algérie, proche du Mali voisin, est un trésor agricole pour les professionnels, et une wilaya en pleine croissance économique, en dépit du handicap de la distance par rapport aux grands axes urbains et du peu de moyens. Il lui reste cependant la grande richesse de son sous-sol, puisqu'une grande partie du gaz algérien exporté vers le monde provient de cette région entre le Touat et le Gourara. Sur place, le Premier ministre a inspecté plusieurs sites et projets de développement local, accordant la priorité à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et de leurs conditions sociales et économiques. Il a ainsi inspecté plusieurs projets dont celui de la route reliant Adrar à Aoulef sur une distance de 150 km, avec présentation d'un exposé sur la situation du secteur des travaux publics dans la wilaya. M. Sellal a également visité le projet de pôle de santé au chef-lieu de wilaya, regroupant un hôpital de 240 lits, un hôpital geriatrique (120 lits), un centre psychiatrique de 120 lits et un centre anticancéreux. Sur le volet agricole, il a visité une exploitation agricole privée, située à la sortie nord d'Adrar, et a procédé à une remise symbolique de titres de concession agricole et des décisions de financement de projets dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Accompagné par une forte délégation ministérielle, M. Sellal a rencontré, par ailleurs, des représentants de la société civile avec lesquels il a débattu des grandes priorités de développement de la wilaya. Santé, aménagements urbains, AEP, activités politiques, routes et infrastructures socio-éducatives devaient être discutés, entre autres thèmes, par les représentants locaux de la société civile avec le chef de gouvernement. Un accent particulier a été par ailleurs donné durant cette visite, à certains aspects de la vie dans le sud du pays, et notamment la lutte contre le sous-emploi et la création de projets économiques susceptibles d'améliorer la situation de l'emploi dans la région. Cette réunion, qui a également concerné les élus locaux, a été centrée enfin sur la situation globale de cette wilaya et des moyens complémentaires à dégager pour améliorer son niveau de développement.

TAMANRASSET Réalisations multiples et aspirations à plus de développement

La wilaya de Tamanrasset qui accueillera aujourd'hui le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a concrétisé ces dernières années plusieurs projets, mais aspire à davantage de développement afin de répondre aux attentes de la population locale. Les indices de développement font état de l'achèvement, dans cette collectivité, de plus de 2 070 opérations sur les 2 851 opérations dont elle a bénéficié depuis 1991 et ayant englobé tous les secteurs d'activité.

ALGÉRIE - FRANCE Cosob et Paris Europlace, un partenariat renforcé

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) et l'organisation Paris Europlace ont signé mercredi à Alger un protocole d'accord de coopération, visant à renforcer les relations entre les deux places financières et à développer le marché financier algérien. Ont paraphé les documents de cet accord du côté algérien, le président de la Cosob, M. Abdelhakim Berrah et du côté français, le délégué général de Paris Europlace M. Arnaud de Bresson.

Paris Europlace, structure représentative de la place financière française, s'engage aux termes de cet accord à apporter son soutien au développement de la Bourse d'Alger.

«Deux axes de coopération ont été identifiés à ce titre, à savoir la mise en place d'une structure représentative des acteurs de la place financière d'Alger, réunissant l'ensemble des parties prenantes et le soutien à la stratégie de la Cosob de faire d'Alger une place financière à ambition régionale et internationale», a indiqué M. Berrah en résumant les objectifs de l'accord.

Paris Europlace devrait également accompagner les entreprises algériennes vers la cotation en bourse en vue de développer un tissu entrepreneurial dans la finance.

A cet effet, la Cosob, l'autorité de régulation du marché financier algérien et Paris Europlace ont convenu de mettre l'accent sur tous les mécanismes permettant d'expliquer aux entreprises algériennes l'intérêt d'un financement par le marché.

Le délégué général de Paris Europlace a expliqué à ce propos que les entreprises algériennes avaient besoin d'accéder aux financements, notamment avec l'éventuelle diminution des crédits bancaires dans les années à venir, «d'où la nécessité de développer les appels au marché financier essentiellement pour les PME». L'accord signé en présence des hauts responsables du secteur des finances porte également sur le développement de l'innovation et la prospective financière en Algérie. L'objectif de cet axe de coopération, animé avec le soutien de l'institut Louis Bachelier est de mener des travaux de recherche et des réflexions sur les thématiques de l'innovation et de la prospective financière.

Présent à cette cérémonie de signature, le chef de cabinet du ministère des Finances, M. Tiaiba Farid, a indiqué que la relance de la Bourse d'Alger passait «par une participation significative des entreprises privées qui sont les pourvoyeuses naturelles des marchés», avec la cession d'une partie de leurs capitaux en bourse. «Cette participation repose sur l'acceptation de se soumettre aux conditions exigées de transparence comptable et de diffusion périodique de données fiables sur leurs performances et leur gestion», a ajouté M. Tiaiba. Ces conditions «sont indispensables» pour développer le marché financier algérien, a-t-il souligné. Le marché financier en Algérie est encore à la traîne, ne contribuant pratiquement pas au financement de l'économie, essentiellement supporté par les banques, le budget de l'Etat ainsi que par le recours aux avoirs du Fonds de régulation des recettes, alimenté par les revenus supplémentaires du pétrole. La Bourse d'Alger compte seulement quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne EGH El Auras, du groupe Saïdal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba pour une capitalisation boursière qui n'a pas dépassé les 170 millions de dollars en 2012.

APS

ALGÉRIE-EAU M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur émirati les relations bilatérales politiques et parlementaires

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a évoqué mercredi à Alger avec l'ambassadeur des Emirats arabes unis, Ahmed Ali Elmil Elzaabi, qui lui a rendu une visite de courtoisie, les relations bilatérales dans les domaines politique et parlementaire.



Lors de l'entretien qui a porté sur «les relations bilatérales dans les domaines politique et parlementaire», les deux parties ont salué le niveau de ces relations privilégiées, qui reflètent la volonté des responsables des deux pays et les liens de fraternité entre les deux peuples et leur aspiration à réaliser davantage de progrès», indique un communiqué du conseil. L'entretien a également permis de passer en revue «la situation générale

prévalant dans le monde arabe et les défis actuels auxquels sont confrontés les pays de la région».

Sur le plan parlementaire, «les deux parties ont salué la poursuite des consultations entre le Conseil de la Nation et le Conseil national fédéral, ainsi que leur attachement à coordonner les positions lors des rencontres parlementaires régionales et internationales».

ALGÉRIE - MAROC L'ONEC organise un sit-in pour dénoncer la profanation de l'emblème national à Casablanca

L'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a organisé mercredi à Alger, un sit-in pour dénoncer la violation des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc) et la profanation de l'emblème national un 1^{er} novembre, date de commémoration du déclenchement de la glorieuse révo-

lution. Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de l'ONEC, Tayeb el Houari, a dénoncé l'«acte criminel» appelant les autorités marocaines à «prendre des sanctions sévères à l'encontre des auteurs et à présenter des excuses au peuple algérien».

«Par cet acte odieux perpétré à l'encontre des chouhada

de la guerre de Libération, le Maroc a dépassé la ligne rouge», a-t-il estimé avant d'appeler les autorités algériennes à «trouver le meilleur moyen de mettre fin à des agissements aussi infâmes». M. Tayeb el Houari a réitéré le soutien de l'organisation aux démarches et positions de l'Etat algérien concernant

la cause sahraouie conformément aux décisions des Nations unies et de l'Union africaine (UA).

Le sit-in a eu lieu en marge de la réunion de la commission nationale chargée de la préparation du 5^e congrès de l'organisation prévu fin décembre prochain.

CAS DE MALARIA ENREGISTRÉS RÉCEMMENT Boudiaf ouvre une enquête

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé mercredi à Adrar qu'une commission d'enquête a été constituée pour définir les causes des cas de Malaria enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays. «Six cas de Malaria ont été enregistrés en Algérie», a indiqué le ministre dans une

déclaration à l'APS en marge de la visite de travail qu'il effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Adrar, soulignant que «l'enquête sur les causes de contagion se poursuit toujours et ses résultats seront annoncés aujourd'hui». L'Algérie «a su éradiquer cette maladie contagieuse grâce aux moyens consacrés par l'Etat», a précisé M. Boudiaf.

M. Boudiaf, soulignant qu'il est difficile «de maîtriser cette maladie quand elle provient d'un autre pays». Les services épidémiologiques «sont appelés actuellement à redoubler d'efforts en matière de prévention contre ce type de maladie», a-t-il dit. Les personnes atteintes «déclarent souvent qu'elles rentrent d'un autre pays», a précisé M. Boudiaf.

Décès de l'ambassadeur d'Algérie au Mexique

Son Excellence Monsieur l'ambassadeur d'Algérie au Mexique, Abdelhamid Abrous, est décédé mardi à Mexico à l'âge de 59 ans suite à un AVC, a-t-on appris mercredi auprès du ministère des Affaires étrangères.

Abdelhamid Abrous a occupé durant sa carrière plusieurs postes de responsabilité au ministère des Affaires étrangères, dont celui de directeur du département Europe. Il a également été ambassadeur d'Algérie au Zimbabwe.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Résultats du concours d'admission aux doctorats 2013-2014 en physique

La faculté de physique de l'Université des sciences et techniques Houari Boumediene a affiché les résultats des concours qui ont eu lieu entre le 20 et le 23 octobre 2013.

Le professeur Chami Mohamed Chafik et ses collègues et assistants ont sanctionné le travail de plus de 130 postulants titulaires du Master/LMD.

Quatre filières de physique ont organisé ces concours dont les résultats sont tombés le 5 novembre 2013 :

Physique des matériaux Benhagouga Rachida Habiba est classée 1^{ère} sur 28. Elles sont 4 étudiantes au premier rang des lauréats.

Physique théorique Chinoune Mahdi est le premier des 6 (dont 2 filles), retenus sur 24 candidats.

Physique des rayonnements Mezerag Nesrine est classée première devant 2 de ses camarades. Le nombre des postulants est de 14.

Physique énergétique et dynamique des fluides Mousli Mohamed Islam. Sur 6 élus, une jeune étudiante. 63 candidats ont brigué ces places.

Les docteurs doivent confirmer leur inscription avant le 13 novembre à 13 heures, délai au-delà duquel le premier sur la liste additive est automatiquement admis à la place du défaillant.

En quoi ces résultats sont-ils significatifs?

Ils démontrent que les universités algériennes poursuivent leur mission de formation dans le cadre des modèles et standards internationaux de transmission des savoirs. Ils renseignent sur la demande des étudiants en matière de progression dans des disciplines scientifiques fondamentales et, au passage sur la qualité des enseignants.

Il est à noter que le nombre de scientifiques du sexe féminin est en hausse constante.

Les 134 candidats à une formation doctorante sont un échantillon du retour de l'attitude des jeunes algériens envers le travail, la connaissance et l'utilité sociale des sciences.

O. L.

DROIT DE L'HOMME

Le général major Hamel insiste sur le respect des droits de l'Homme lors de mouvements de protestation

Le Directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général major Hamel Abdelghani, a insisté mercredi à Tipasa sur la nécessité, pour les forces de Police, de se conformer au respect des droits de l'Homme dans le traitement des mouvements de protestation.



Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite de structures de la Sûreté nationale dans la wilaya, le Dgsn a rappelé qu'il accorde «une extrême importance au respect des droits de l'Homme dans le traitement des mouvements de protestation, en se conformant aux techniques de gestion démocratiques des mouvements de foule, qui ont fait leur preuve d'efficacité en plusieurs fois».

Interrogé sur la lutte contre la criminalité et la délinquance en milieu urbain, le premier responsable de la Sûreté nationale

a assuré que «les unités territoriales des forces de Police sont constamment prêtes pour la protection des personnes et des biens, et ce tant au niveau central que local». Durant sa visite, le général major Hamel a inauguré un nouveau siège de la Sûreté urbaine dans la ville de Tipasa, ainsi qu'un centre familial de repos à Ain Tagourait. Le Dgsn a présidé également une cérémonie en l'honneur de retraités de la Sûreté nationale, en reconnaissance des services rendus durant leur parcours professionnel.

Le projet de la radio de la Police a enregistré une grande avancée

Le projet de station radiophonique de la Sûreté nationale, actuellement en cours de concrétisation, à l'initiative de la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), a enregistré une grande avancée, a révélé mercredi à Tipasa un responsable du secteur.

«Le projet de radio a enregistré une grande avancée, et on est actuellement au stade de préparation de l'équipe qui présidera à son lancement», a indiqué à l'APS le chargé de la communication à la Dgsn, le commissaire principal Abdelhalim Boullouar, en marge de la visite de travail effectuée par le général major Abdelghani Hamel dans la wilaya.

La réalisation de cette station radiophonique est inscrite dans le cadre du projet de création d'un département central de l'audiovisuel, actuellement en cours de mise en œuvre par les services de la Sûreté nationale, dans l'objectif de «renforcement du volet des relations extérieures, avec la famille de la presse notamment», a ajouté ce responsable.

Le commissaire principal Boullouar a, d'autre part, signalé le lancement, par la Dgsn, de sessions de formation pour les équipes technique et rédactionnelle, auxquelles sera dévolue la gestion de cette radio, qui participera à l'illustration du concept de

la police de proximité. Le directeur de la communication et des relations publiques à la Dgsn, le commissaire divisionnaire Boudalia Djillali, avait annoncé, en septembre dernier, la création d'une station radiophonique dédiée «à la sensibilisation et la prévention contre les fléaux sociaux touchant les jeunes en particulier et la société en général», et ce «dans le cadre du renforcement des supports de communication de la police nationale», avait-il souligné.

«Cette Radio sera principalement axée sur la lutte contre les fléaux sociaux, à travers des émissions sensibilisatrices et préventives, qui seront diffusées, dans un premier temps,

à partir du siège central d'Alger, avant leur élargissement au reste des wilayas du pays, conformément aux instructions du Dgsn, le général major Abdelghani Hamel», avait-il expliqué.

Ce projet radiophonique s'ajoutera aux bureaux de communication, dotés d'équipements de pointe, disponibles au niveau de toutes les wilayas, outre le site Internet de la DGSN disponible sur le réseau social Face book, dans l'attente de l'ouverture d'une page similaire sur Twitter, parallèlement à la revue de la Police et au Forum national de la Sûreté nationale, lancé cette année.

APN: La commission des finances examine 27 amendements proposés au PLF 2014

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie mercredi, sous la présidence de Khalil Mahi, son président, pour examiner 27 amendements proposés au projet de loi de finances 2014, a indiqué un communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN a soumis les amendements remplissant les conditions juridiques à la commission ad hoc lors de sa réunion tenue jeudi dernier, a ajouté la même source.

La réunion s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi et du ministre des Relations avec le parlement, Mahmoud Khefri, a conclu le communiqué.

ARMÉE

Des ateliers sur la radiographie et l'anesthésie locale organisés au CHU militaire spécialisé à Staoueli

La Direction centrale des services de la santé militaire du ministère de la Défense nationale a organisé mercredi les premiers ateliers sur la radiographie et l'anesthésie locale. Cette rencontre a été tenue au CHU militaire spécialisé à Staoueli (Ouest d'Alger) sous le parrainage du directeur central des services de la santé militaire le général-major Abdellah Bendjelloul, en présence du directeur général de l'hôpital central de l'armée, le général-major Souïd Mohamed El Bachir et le directeur général du CHU militaire spécialisé, le général Bilal Noureddine.

Ont également pris part à ce rendez-vous scientifique des cadres de la direction des services de la santé militaire, du ministère de la Défense nationale et des spécialistes en ra-

diographie et en réanimation pratiquant dans des établissements hospitaliers nationaux et étrangers.

Les intervenants ont souligné lors de cette première journée la nécessité de s'intéresser au développement des techniques de réanimation, d'anesthésie et de radiographie au regard de la hausse du nombre des interventions chirurgicales dans certaines spécialités. Une exposition des différents appareils et matériels de réanimation et d'anesthésie modernes est prévue.

Les participants aborderont d'autres thèmes dont l'anesthésie locale par imagerie ultrasonore et son utilisation dans la douleur chronique et la douleur post-chirurgicale notamment et plus tard dans la perfusion intraveineuse.

APS

FLN Saâdani prépare la session du comité central

La session du comité central du parti du FLN devait statutairement se tenir à la fin du mois de décembre 2013, bien que le terme de septembre ait été fixé pour que l'instance délibérante du parti prenne acte du choix par Amar Saâdani des membres du Bureau politique.

Elle n'a pas eu lieu au prétexte que la remobilisation de la base du parti autour que le retour de la confiance à tous les niveaux et entre tous les membres du FLN était prioritaire. Les initiatives du secrétaire général ont quelque peu fait tiédir des personnalités proches de Saâdani quand il a signé un communiqué commun avec le président de TAJ Amar Ghoul : certains ont rappelé que la question des alliances est l'affaire du comité central.

Amar Saâdani a, alors fait marche arrière et déclaré que ce n'était qu'une rencontre entre responsables de partis que tout rapproche. La réception du secrétaire général par Abdelladjid Sidi Saïd au siège de l'UGTA, a été interprétée comme une reprise en main des organisations de masses par le parti du FLN comme aux plus beaux jours du parti unique. Des partis s'en sont émus, surtout que l'Unpa a emboîté le pas à l'Ugta en demandant audience au SG du FLN.

En réponse aux alarmes sur les prérogatives des instances du parti, Amar Saâdani fixe la session du comité central au 16 novembre, à l'hôtel Aurassi : pour annoncer la composition du BP.

À la veille du 1^{er} novembre, Amar Saâdani s'est rendu à l'ONM et a reçu les représentants des enfants de chouhadas. Il y a lieu de noter que ces organisations accueillent dans leurs rangs des moudjahidines qui ont des attaches avec d'autres partis politiques, ce qui en fait de très bons vecteurs de communication...

Déclarations et organisation

Quand Amar Saâdani rencontre Louisa Hanoune, ils s'attachent à contrer les tenants du soi-disant «printemps arabe» insistant sur la forme, originale, d'intervention étrangère dans les affaires intérieures d'Etats arabes et du Maghreb.

Les autres déclarations d'Amar Saâdani s'agissent d'institutions ou ses réactions publiques à des prises de positions sur telle ou telle de ses discours provoquent la fièvre dans les médias et le silence des personnalités réputées les plus proches du secrétaire général du parti du FLN. Comme si ce qu'il dit sur telle direction ou tel responsable de l'exécutif rencontraient leur approbation. Tout le monde renvoie les explications au 16 novembre : façon de dire que toutes les cartouches n'ont pas été tirées ? En tout cas, l'appareil du parti installé à Hydra a envoyé les invitations à la session du CC «à tous les membres de cette instance». La première réaction est venue des compagnons de l'ex-secrétaire général par intérim, Abderrahmane Belayat qui demandent à boycotter ce comité central, faisant état de 120 partisans de cette option.

Cette menace laisse de marbre les organisateurs qui annoncent que les secrétaires de mouhafadhas seront tous présents le 9 novembre à 9h30 à Hydra. Réunion suivie par celle des députés avant le vote de la loi de finances 2014. Ces deux rencontres illustreraient l'autorité d'Amar Saâdani sur l'appareil du parti du FLN et la discipline des élus.

Le reste, c'est-à-dire les déclarations d'Amar Saâdani sur des sujets éloignés du parti du FLN, dépasse les préoccupations des militants.

O. Larbi

FERTILISANTS

Fertial va investir 250 millions d'euros sur les cinq prochaines années

La société des fertilisants d'Algérie Fertial, détenue à 66% par le groupe Grupo Español Villar Mir et à 34% par Asmidal, compte investir 250 millions d'euros dans les cinq prochaines années pour augmenter ses capacités de production et faire face à la concurrence du marché, a indiqué hier son directeur général Jorge Requena.

«Le plan d'investissement de Fertial arrêté à l'horizon 2020 prévoit des investissements de 250 millions d'euros entre 2014 et 2018», a déclaré M. Requena lors d'un point de presse tenu en marge d'une réunion des cadres du groupe.

Ces investissements seront consentis essentiellement dans la rénovation des usines et l'augmentation des capacités de production d'ammoniac et des engrains, selon le même responsable. L'entreprise située à Annaba prévoit ainsi d'augmenter sa production globale (tous produits confondus) de plus de 35% à 1,8 million de tonnes d'ici à 2018 contre 1,2 million de tonnes actuellement.

Fertial table sur une croissance de 35% pour la production d'ammoniac et 140% pour les engrains NPK (Azote, phosphore et potassium). L'entreprise compte atteindre les pleines capacités de production de ces deux produits phares entre 2017 et 2018, selon M. Requena.

Les projets prévus dans ce plan devraient être lancés en 2014 après l'aval du Conseil d'administration de l'entreprise. Ce plan d'investissement qui sera financé sur fonds propres de l'entreprise concerne aussi la formation des travailleurs et la consolidation de la place de Fertial sur le marché interne et externe notamment en ce qui concerne l'ammoniac dont les prix mondiaux devraient chuter durant les prochaines années.

«Nous allons continuer à exporter les fertilisants et à satisfaire en même temps le marché national», a déclaré le même responsable prévoyant, toutefois une «situation de plus en plus difficile» pour le marché mondial d'ammoniac.

«L'introduction d'autres acteurs va engendrer de fortes baisses des prix de ce fertilisant, donc il faut se préparer», a-t-il ajouté. Fertial compte tout de même augmenter ses exportations d'ammoniac et d'engrais qui devraient passer de 730.000 tonnes actuellement à 1,1 million de tonnes à moyen terme, misant sur le marché européen, son principal client où l'industrie des fertilisants connaît un fléchissement à cause de la crise.

Par ailleurs, M. Requena s'est félicité de la nouvelle certification de Fertial EFQM (European foundation for quality management), qui est l'aboutissement de plusieurs certifications obtenues auparavant.

«Cette certification va aider notre management à être plus performant et améliorer le travail en équipe, c'est-à-dire travailler par objectif», a-t-il expliqué.

Le directeur général de Fertial a affirmé, en outre, que son entreprise n'est «pas concernée» par l'exercice par l'Etat du droit de préemption prévu par la Loi de finances complémentaire (LFC) de 2009.

«Nous avons signé le pacte d'actionnaires entre le groupe algérien Asmidal et l'espagnol Villar Mir en 2005 et la nouvelle loi sur les investissements étrangers offrant la majorité du capital à la partie algérienne n'est introduite qu'en 2009», a-t-il fait valoir ce responsable.

Le capital de Fertial est détenu à 66% par le groupe Grupo Español Villar Mir et à 34% par Asmidal. L'outil de production est installé dans les sites industriels d'Annaba et d'Arzew. Cette entreprise qui importe 85% de ses matières premières détient 62% de parts de marché algérien des fertilisants, selon M. Requena.

PLF 2014

Les facilitations à l'investissement profitent surtout aux entreprises privées

Les nouvelles facilitations au profit de l'investissement comprises dans le projet de loi de finances (PLF) 2014, qui sera soumis au vote de l'APN mardi prochain, profiteront surtout aux investisseurs privés, a assuré hier le ministre des Finances Karim Djoudi.

Le projet prévoit une hausse de 16% des dépenses d'équipement et «offre ainsi un plan de charges important aux entreprises privées», a déclaré le ministre à la Radio nationale.

L'impact de la suppression du plafonnement de l'exonération fiscale pour la réalisation des investissements ou l'annulation du passage obligatoire par le Conseil national d'investissement (CNI) concernant les investissements supérieurs à 500 millions de DA et inférieurs à 1,5 milliard de DA, sera «ressenti dans l'immédiat», a promis M. Djoudi.

Les mesures du PLF 2014 s'articulent en outre sur des facilitations au profit des transactions, l'encouragement de l'implantation d'agences bancaires à travers le territoire national, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et l'encouragement de l'investissement à travers notamment la réduction de la pression fiscale, a-t-il rappelé.

La pression fiscale est déjà «très faible» en Algérie qui consacre annuellement plus de 500 milliards de DA pour des exonérations fiscales, a-t-il fait remarqué, écartant toute réduction des taux de l'IBS (Impôt sur les bénéfices des sociétés) ou de celui de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) dans le futur.

Le ministre a considéré que la suppression de la TAP, qui rapporte 300 milliards de DA/an aux communes, apporterait «un coup dur» à leurs trésoreries, évitant une réflexion en cours pour remonter un autre impôt qui arrange les entreprises sans priver les communes de leurs ressources».

L'Etat continuera à soutenir les produits de base

Reconnaissant que la baisse constatée du volume des exportations d'hydrocarbures, accompagnée d'une chute des prix du pétrole, allait engendrer une baisse des recettes de l'Etat, M. Djoudi a assuré que le soutien étatique des produits de première nécessité sera main-



tenu. «Nous allons continuer à soutenir (...) mais il est évident que l'Etat sera appelé, dans le temps, à revoir sa politique de soutien tout en essayant de conserver le pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il avancé. Interrogé sur la question de la dépréciation du dinar, M. Djoudi a souligné d'emblée que la situation «est légèrement inversée» au cours des 10 derniers jours puisque le taux de change euro/dinar est passé de 113 à 109, avec une légère appréciation du dinar par rapport au dollar. Il a ensuite expliqué que la dépréciation n'était pas liée à l'inflation, qui est en revanche en train de décroître, ni à la masse monétaire mais plutôt à «la liquidité du marché résultante de la demande d'achat ou de vente de devises consécutive à des opérations d'importation». Sur le recours de l'Algérie à user de son droit de préemption sur l'usine de pneumatiques Michelin à Alger, après que le propriétaire ait décidé de la fermer suite à des difficultés à l'international, M. Djoudi a souligné que cette démarche visait seulement à récupérer le foncier sur lequel l'usine était installée.

«L'activité de Michelin à Alger a disparu avec la fermeture de son usine, l'Algérie exerce son droit de préemption fondamentalement pour récupérer le foncier, maintenant il peut y avoir des investisseurs dans le pneumatique qui souhaiteraient y investir et ils seront bien accueillis», a-t-il assuré.

Selon le ministre, l'exercice du droit de préemption, instauré par la loi de finances complémentaire en 2009 ne signifie pas la nationalisation, mais de «repréprendre un actif et de le remettre sur le marché».

Dossier Djeddy: quelques questions encore à régler

Cette opération vient s'ajouter au dossier de l'opérateur de téléphonie mobile Djeddy sur lequel l'Etat a aussi fait valoir son droit de préemption. «C'est un long dossier sur lequel nous continuons de négocier quasi quotidiennement. Il ne manque que 2 ou 3 questions à régler sur le volet financier et nous souhaitons que ça (l'accord) se fasse rapidement», a-t-il fait savoir.

Évoquant, par ailleurs, les réserves de change de l'Algérie, estimées à près de 200 milliards de dollars, il a encore précisé que seuls 6% de ces réserves sont placées auprès des banques commerciales, multinationales ou centrales à l'étranger.

Le ministre a réfuté toute frilosité de la part des banques à financer les investisseurs, citant pour preuve le taux de croissance des crédits à l'économie qui a atteint les 17% durant le premier semestre 2013.

Selon M. Djoudi, le retour du crédit à la consommation pour la production nationale, exigé avec insistance par les partenaires économiques et sociaux est conditionné par la mise en place de la centrale des risques.

«Il faudrait attendre que la Banque d'Algérie mette en fonctionnement sa centrale des risques pour éviter que des ménages se trouvent dans une situation de surendettement», a-t-il dit.

Pour ce qui est de l'autorisation d'importation, proposée par la centrale syndicale, il a enfin expliqué que les accords internationaux qui lient l'Algérie aux autres pays du monde interdisaient le recours à ce genre d'autorisations.

AUJOURD'HUI À ALGER

Ouverture du 18^e Salon international de l'artisanat

Le 18^e Salon international de l'artisanat sera ouvert jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) avec la participation de près de 400 artisans dont 75 étrangers.

La directrice de l'Agence nationale de l'artisanat Mme Fazia Berchiche a déclaré à l'APS que ce salon vise à promouvoir et commercialiser les produits de l'artisanat et à créer un courant de compétitivité entre les promoteurs de l'artisanat.

Elle a ajouté que l'objectif du salon qui se poursuivra jusqu'au 16 novembre est de créer des liens permanents entre les professionnels de ce secteur et de chercher les moyens d'améliorer et de pomouvoir la qualité du produit de manière à être compétitif et exporter vers l'étranger.

L'autre objectif de ce salon qui se tient sous le double slogan "authenticité et créativité" est de développer la recherche en matière d'artisanat avec la collaboration des centres de recherche et des universités spécialisés dans ce domaine en alternant les métiers d'artisan et modéliste.

Au cours du salon qui occupera une superficie de 8000 m², trois ateliers de travail se pencheront sur les moyens de développer l'industrie de la céramique, du tissu et du verre.

Trente-neuf (39) pays prendront part au salon dont 13 pays

africains et d'autres pays arabes tels la Tunisie, la Syrie, outre l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie.

Y participeront également des artisans spécialisés dans la tapis, la céramique traditionnelle, la broderie, le costume et les bijoux traditionnels, la sculpture (verre, pierre, platre, bois, marbre, gâteaux, objets d'art) alors qu'un pavillon sera consacré à la gastronomie.

À la clôture du Salon des prix seront décernés aux meilleurs produits artisanaux avec la participation de 15 instances nationales qui contribuent au soutien des artisans et 7 associations spécialisées. Plusieurs produits qui seront exposés dans ce salon représenteront le patrimoine culturel national avec des touches modernes propres à chaque région, a indiqué Mme Berchiche, qui s'attend à ce que 100.000 visiteurs environ se rendront au salon qui fera connaître à cette occasion "l'école de formation des artisans spécialisés dans la taille de la pierre" à Tamanrasset créée dans le cadre d'un partenariat algéro-brésilien et qui ouvrira ses portes fin décembre.

APS

COMMERCE

Les accréditations d'organismes d'évaluation de la conformité reconnues en Europe début 2014

Les accréditations délivrées aux organismes d'évaluation de la conformité en Algérie seront reconnues en Europe dès début 2014, a indiqué hier le Directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Noureddine Boudissa.

Une délégation de l'organisme européen de l'accréditation (EA) séjournera en Algérie entre le 13 et 17 janvier 2014 pour évaluer les compétences d'Algerac, ses capacités et ses méthodes afin de le reconnaître, a indiqué à l'APS M. Boudissa en marge d'un séminaire de vulgarisation sur l'accréditation.

Une première évaluation a été effectuée en novembre 2012 par l'EA qui devrait reconnaître officiellement après enquête de janvier prochain qu'Algerac a les moyens humains et techniques nécessaires pour la délivrance des accréditations.

«Après cette évaluation, notre statut passera du membre associé au sein de l'EA au membre à part entière. Ce sera un pas très important vers la reconnaissance des autres organismes dans le monde entier», a-t-il souligné.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre du système de reconnaissance multipartite qui permet à une société accréditée dans son pays de voir cette dernière reconnue dans les autres pays signataires, afin de faciliter les échanges internationaux.

Ainsi, les produits algériens certifiés par un organisme d'évaluation de la conformité aux normes, accrédité par Algerac, pourront être exportés en Europe sans être obligés d'obtenir une certification d'un organisme européen.

Selon M. Boudissa, la démarche d'accréditation est indispensable pour l'accréditation



cès aux marchés internationaux, notamment dans la perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et la mise en place de la zone de libre échange avec l'Europe.

Toutefois, «la réglementation et les procédures relatives à l'accréditation doivent être au même niveau qu'en Europe afin de supprimer toute entrave technique aux échanges commerciaux», a-t-il indiqué.

A ce titre, un projet de jumelage financé par l'Union européenne et visant à renforcer les capacités organisationnelles, réglementaires et managériales d'Algerac, a été lancé en septembre dernier. Ce jumelage de 6 mois permettra à Algerac de «consolider son rôle dans l'infrastructure qualité nationale, régionale et internationale» à travers des actions d'analyses, d'évaluation, d'accompagnement et de formation menées par des experts de l'organisme allemand BAM (Institut fédéral de recherche et d'essais en matériaux).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en oeuvre de l'Accord de l'association entre l'Algérie et

l'Union européenne (P3A). Algerac a accroît depuis son lancement effectif en 2009 des certificats d'accréditation à 20 organismes de contrôle de conformité. Huit autres organismes seront accrédités avant la fin de l'année, selon les données de cet organisme.

M. Boudissa plaide, à cet égard, pour la généralisation du système d'accréditation sur tous les organismes d'évaluation de conformité algériens dont le nombre dépasse les 2.000 organismes. La démarche d'accréditation, jusqu'à volontaire, sera obligatoire pour certains types d'activités, selon le même responsable.

«L'accréditation doit être exigée, notamment dans certains secteurs pour mettre un terme à l'importation anarchique et à la production non conforme aux normes», a-t-il soutenu. L'accréditation est la reconnaissance formelle de la compétence technique et organisationnelle d'un organisme à effectuer une prestation d'évaluation de conformité définie dans plusieurs domaines tels que l'industrie, l'habitat, les travaux publics, l'énergie et la santé, rappelle-t-on.

25 ET 26 NOVEMBRE À ALGER Colloque international sur la contrefaçon en Algérie

Un Colloque international sur la contrefaçon en Algérie se tiendra les 25 et 26 novembre à Alger, afin d'examiner l'impact de ce phénomène sur l'économie nationale et de tenter de trouver des mécanismes efficaces pour y faire face, ont indiqué hier les organisateurs.

Organisé par World Trade Center Algeria (WTCA), en collaboration avec le ministère du Commerce, ce colloque vise à sensibiliser sur les conséquences de cette «épidémie mondiale» qui affecte aussi bien les producteurs que l'économie nationale mais surtout la santé et la sécurité du consommateur, a indiqué Hocine Saïbi, représentant du WTCA.

Des experts nationaux et étrangers, des institutions publiques et des organismes internationaux spécialisés prendront part à cette rencontre, qui débattront aussi de l'état des lieux de ce phénomène en Algérie, des mesures juridiques mises en place pour y faire face



et les expériences des autres pays dans ce domaine.

Il s'agit aussi pour les chefs d'entreprises d'apporter leurs témoignages sur l'ampleur de ce fléau sur leurs sociétés et de vulgariser certaines gestes permettant aux consommateurs et aux industriels de distinguer les produits originaux de ceux contrefaits.

Sur le plan économique, la contrefaçon, qui prend de l'ampleur dans le monde, entraîne des pertes sur le chiffre

d'affaires des entreprises productrices des produits d'origine et donc des pertes en termes d'emploi, a-t-on relevé.

Elle a également des «conséquences dangereuses» sur le consommateur final car les produits contrefaits, qui ne répondent pas aux normes, portent directement atteinte à la santé humaine et causent parfois des accidents mortels, a-t-il ajouté.

Pour le représentant de la

WTCA, le cadre juridique et les mécanismes mis en place par l'Algérie sont «suffisants» pour limiter l'impact de ce phénomène, estimant néanmoins qu'il était quasiment impossible de contrôler tous les secteurs, même dans les pays les plus développés.

La contrefaçon touche actuellement tous les secteurs d'activité dans le monde notamment les produits cosmétiques, le matériel électrique et informatique, les logiciels et les pièces de rechange. Pour M. Saïbi, qui cite des données de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la valeur des produits contrefaits dans le monde est passée de 5,5 milliards de dollars en 1982 à plus de 500 milliards de dollars en 2002.

En Algérie, le dispositif mis en place par les services des Douanes avait permis en 2011 de saisir un total de 700.841 articles contrefaits, un chiffre en hausse de 84,5% par rapport à 2010 (379.774), selon ce corps constitué.

ASSURANCES Le chiffre d'affaires des assurances atteindra les 120 milliards DA en 2013

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances en Algérie pourrait atteindre les 120 milliards DA en 2013, selon les prévisions de clôture annoncées hier à Alger par le président de l'Union des assurances et des réassurances, M. Lamara Latrous.

«Selon nos prévisions, le chiffre d'affaires du secteur des assurances peut atteindre 120 milliards DA à fin 2013» contre 99,92 mds DA en 2012, a-t-il déclaré au cours d'un séminaire sur les assurances des entreprises organisé par la Compagnie centrale de réassurance (CCR).

M. Latrous a précisé que l'assurance du risque lié à l'entreprise est estimée à 30 % en 2013, faisant remarquer que les PME sont «mal ou pas du tout assurées». Cependant, ce responsable déplore le fait que les chefs d'entreprises assurent mal leur patrimoine.

«Pour certains risques (locaux, machines...), nous remarquons que la plupart d'entre eux sont mal assurés car les entreprises préfèrent payer moins» ce qui conduit à une sous-évaluation du patrimoine.

En faisant un parallèle avec les années 1970, M. Latrous a affirmé que durant cette période, «les biens des entreprises étaient neufs et ils étaient assurés à la valeur d'origine». Il a estimé que les risques «doivent être vérifiés et contrôlés», considérant que les assureurs doivent «apporter des conseils aux clients pour les sensibiliser en faisant beaucoup de communication sur les produits proposés».

M. Yacine Laribi, chef de division incendie à la CCR a indiqué que 64.774 entreprises sont assurées avec un chiffre d'affaires des assurances de 44,46 millions DA, soit 45 % du chiffre d'affaires global des assurances en 2012 contre 39 mds en 2011, soit une évolution de 11%.

M. Laribi a souligné que le taux de pénétration des assurances dans les entreprises est de 0,27 % du PIB expliquant le peu d'engouement pour les assurances par le manque de cabinets d'expertise et de culture de «risk management» ainsi que de la sous-évaluation du patrimoine.

Il a ajouté que le montant moyen dépensé en assurance par une entreprise est de 498.000 DA. Le même responsable a souligné que le programme d'investissement public de 286 mds de dollars dont une partie est dirigée vers la construction d'autoroutes, de ports, de rails et de projets d'énergie ainsi que les projets privés auraient pu développer les assurances des entreprises.

Pour impulser davantage les assurances des entreprises, le P-DG de la CCR, Hadj Mohamed Seba, a suggéré la diversification du tissu économique qui «figure en tant qu'objectif des politiques publiques».

Il a expliqué que l'assurance des entreprises représente 40 % du chiffre d'affaires total des assurances dans le monde à raison de 600 mds dollars en 2012, estimant que les entreprises locales ont le potentiel à développer dans les risques liés au crédit et à la perte d'exploitation. La CCR a estimé que l'essor des assurances en Algérie peut aider à alléger la dépense publique destinée à la couverture des risques lourds tels que les catastrophes naturelles ou la protection de l'environnement».

APS

UNIVERSITÉ DE DJELFA L'électronique de puissance et ses applications au centre d'un séminaire international

«L'électronique de puissance et son application» est le thème principal d'un séminaire international ouvert hier à l'université Ziane Achour de Djelfa, avec la participation de chercheurs et professeurs relevant de nombreuses universités nationales, d'Espagne et d'Inde. Le colloque scientifique, étalé sur deux (2) jours, participe à la mise en exergue du rôle effectif de l'électronique de puissance dans l'exploitation de l'énergie dans les domaines de l'industrie, du commerce, voire même dans l'usage domestique», a indiqué à l'APS D'Kouzo Abdallah, professeur à l'université de Djelfa et président de ce colloque.

Selon ce dernier, les intervenants à ce séminaire auront à illustrer «l'intérêt des énergies renouvelables, dont la relation est avérée avec le domaine de l'électronique de puissance, considérée comme le maillon principal dans la chaîne d'exploitation de différentes énergies éoliennes, solaire et hydraulique», a-t-il observé. Le professeur Louis Martinez Salamero d'Espagne a abordé, dans sa communication, les nouvelles techniques en cours en matière d'électronique de puissance, notamment celles en relation avec les panneaux photovoltaïques et les transferts d'énergie.

Pour sa part, le D' Nezli Lezhari, de l'Ecole nationale d'ingénieurs d'El Harrach (Alger), a souligné l'importance dévolue à ce séminaire, notamment pour les chercheurs algériens qui peuvent ainsi être en contact avec leurs pairs étrangers, afin de demeurer au diapason des nouvelles techniques mondialement en cours en matière de l'électronique de puissance énergétique.

Des ateliers sur le thème de ce colloque sont prévus au profit des participants, selon les organisateurs de cette manifestation initiée par la faculté des sciences et de la technologie de la wilaya de Djelfa.

GUELMA 734.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison attendus

Une production de plus de 734.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya de Guelma en cette saison agricole 2013-2014, soit un rendement moyen de 329 quintaux à l'hectare, a-t-on appris hier auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La campagne d'ensemencement qui vient d'être clôturée a touché une superficie de l'ordre de 2.230 hectares, dépassant les objectifs tracés de 1.932 hectares, a précisé M^e Leila Hamouche, chef du bureau de la formation et de la vulgarisation agricole à la DSA.

La campagne d'ensemencement a également été marquée par l'augmentation de la surface réservée à la production des semences, celle-ci ayant atteint 741 hectares contre 462 hectares l'année dernière, selon la même source. La pomme de terre d'arrière-saison est essentiellement produite dans les communes de Boumahra-Ahmed, Belkheït, Medjez-Amar, Héliopolis, Beni Mezline et Djabalalah-Khemissi, a souligné cette responsable.

AFFAIRE NAFTAL: Des peines allant de 3 à 7 ans de prison contre 21 inculpés

DOUANES ALGÉRIENNES Réalisation en cours de 80 postes de surveillance sur la bande frontalière

Le Directeur général des Douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé hier à Oran la réalisation en cours de 80 postes de surveillance sur la bande frontalière du pays.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de sortie de la première promotion d'officiers de brigades à l'Ecole nationale des Douanes d'Oran, M. Bouderbala a indiqué que le nombre de ces postes, destinés à renforcer les capacités de lutte contre la contrebande, atteindra le chiffre de 80 s'étendant sur la bande frontalière dans l'Ouest, l'Est et le Sud du pays.

«Ces nouvelles structures, dont certaines seront bientôt inaugurées, contribueront, une fois opérationnelles, à lutter contre la contrebande, notamment sur la bande frontalière dans l'Ouest du pays qui connaît un trafic de drogue provenant du Maroc», a-t-il souligné. «Nous œuvrons aussi à protéger l'économie nationale en luttant contre la



contrebande de marchandises et du carburant», a-t-il ajouté.

Les postes de surveillance seront dotés d'une moyenne de 40 douaniers chacun et de moyens importants en vue de «renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants vers l'Algérie et la protection de la santé des citoyens, surtout que le pays est situé à proximité d'un grand producteur mondial de résine de cannabis», a souligné le même responsable. Quatre postes seront bientôt inaugurés à travers la bande frontalière relevant territorialement de la wilaya de Tlemcen où sont prévus 20 postes, ajouté à 23 autres postes à Tébessa.

Au sujet de la convocation en justice des agents et cadres des Douanes algériennes dans l'affaire Sonatrach, M. Bou

derbala a souligné que les douaniers «sont tenus à fournir des informations et des données sur les méthodes de dédouanement pour ce qui est des hydrocarbures.» M. Bouderbala a présidé la cérémonie de sortie de la 1^{re} promotion d'officiers de brigades composée de 232 diplômés dont 46 femmes qui ont suivi une formation d'une année en sciences économiques et administratives, en économie douanière et fiscale et en contrôle de gestion, en plus d'une formation paramilitaire. Cette promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir Lebgaa Tahar, assassiné lors d'une mission, de même qu'un nombre de ses collègues, par un groupe terroriste en 1995, dans une embuscade à Beni Boussaïd à l'ouest de Tlemcen.

BÉJAÏA

Une tentative de transfert illicite de 4 millions de dollars déjouée

Une tentative de transfert illicite d'environ 4 millions de dollars américains a été déjouée hier par les services de douanes à Béjaïa, a annoncé à Oran le directeur général des douanes.

«Nous venons de déjouer une tentative d'exportation et de transfert illicite de 4

millions de dollars» a déclaré à l'APS, M. Mohamed Abdou Bouderbala, en marge de la cérémonie de sortie de la première promotion des officiers des brigades à Oran. «Ceci est le fruit d'un important travail que nos services mènent pour protéger l'économie nationale», a ajouté le

même responsable, sans donner d'amples détails sur cette affaire.

«Une enquête est ouverte pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire», a également précisé M. Bouderbala, assurant que ses services poursuivront la lutte contre «les personnes

indélicates qui tentent de transférer illégalement de l'argent».

«La lutte contre le transfert des capitaux et le blanchiment d'argent demeure une des priorités et des missions de la douane algérienne», a encore rappelé le DG de ce corps constitué.

ALGÉRIE - TUNISIE

Reprise prochaine des réunions de la commission mixte des Douanes algériennes et tunisiennes

La commission mixte des Douanes algériennes et tunisiennes reprendra «prochainement» ses travaux après deux ans d'interruption, a annoncé hier à Oran le Directeur général des Douanes algériennes, M. Mohamed Abdou Bouderbala.

«La commission mixte des Douanes des deux pays, qui ne s'est pas réunie depuis deux ans en raison des événements survenus en Tunisie, reprendra ses réunions prochainement», a indiqué M. Bouderbala, au cours d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie de sortie de la 1^{re} promotion des officiers de la 1^{re} promotion des officiers des Douanes

d'Oran.

«Nous allons nous réunir prochainement pour travailler ensemble dans le sens de la protection de nos frontières et de la lutte contre la contrebande qui sévit au niveau de la bande frontalière», a ajouté le DG des Douanes algériennes.

Une sous-commission a été constituée par les services des Douanes des deux pays pour définir les mécanismes de lutte contre la contrebande, notamment le trafic de tabac», a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Bouderbala a fait état de la signature de plusieurs accords de coopération entre son Institution et celle

de plusieurs pays, en l'occurrence la France, les Etats-Unis d'Amérique et la Corée du Sud.

«La Corée du Sud assurera la formation d'une vingtaine de douaniers algériens sur les méthodes et techniques de contrôle douanier», a souligné M. Bouderbala, précisant que la promotion de la coopération internationale a pour but de diversifier et de partager les expériences. Enfin, le DG des Douanes algériennes a indiqué que 112 agréments ont été délivrés jusqu'à présent au profit des opérateurs économiques.

Des peines allant de 3 à 7 ans de prison ferme ont été prononcées hier par le Pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) contre 21 individus reconnus coupables de contrebande de carburant en 2012 portant préjudice à l'entreprise Naftal. Les inculpés font partie d'un groupe de 26 individus, dont 5 ont été acquittés par le Pôle judiciaire spécialisé en affaires de corruption.

Le chef de la sécurité in-

terne de la station Caroubier (Alger) de l'entreprise Naftal, principal accusé dans cette affaire, s'est vu infliger une peine de 7 ans de prison ferme, alors que les 20 autres accusés ont écopé de peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme. Les mis en cause, dont la plupart sont des employés de l'entreprise Naftal, ont été reconnus coupables de détournement de deniers publics et d'abus de fonction.

Lors de l'audience du juge-ment, le chef de la sécurité in-

terne de la station Caroubier de Naftal, principal accusé dans cette affaire, a reconnu avoir falsifié les factures pour faciliter le vol du carburant.

Il a aussi affirmé que ce vol n'aurait jamais pu se faire sans la complicité étroite des chauffeurs et des agents de sécurité de la station Caroubier, bien que ces derniers aient tous nié les faits qui leur ont été reprochés.

Les faits de cette affaire remontent à 2012 lorsque les ser-

vices de sécurité ont reçu des informations concernant la sortie suspecte de camions-citernes de nuit de la station de Caroubier vers une destination inconnue.

L'enquête a révélé que les responsables de la station avaient détourné, en complicité avec des travailleurs de l'administration, de grandes quantités de carburant de la station pour les revendre au marché parallèle.

APS

BLIDA

730 ha de couvert végétal dévastés par les incendies depuis juin

Les feux de forêt enregistrés dans les différentes localités de la wilaya de Blida, de juin à octobre derniers, ont dévasté plus de 730 ha de couvert végétal, selon un bilan communiqué mardi par la Conservation de forêts de la wilaya.

236 incendies ont été recensés durant la même période et ont détruit un total de 733,25 ha, dont 174,88 ha de forêts, 19,57 ha d'arbres fruitiers, 68 ha de maquis et 470 ha de broussailles, précise la même source.

Comparativement à la même période de l'année dernière, une baisse



«sensible» a été enregistrée en la matière, a constaté la Conservation des forêts, rappelant que 533 incendies avaient été

enregistrés en 2013, causant la destruction de plus de 3.052 ha de couvert végétal.

JUSTICE

5 ans de réclusion criminelle contre un musicien compositeur

Cinq (5) années de réclusion criminelle ont été prononcées hier par le tribunal criminel d'Alger contre le musicien compositeur, Djamel Bafdel, reconnu coupable d'attentat à la pudeur sur une mineure en 2011.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent au mois de mars 2011 lorsqu'en vertu d'une convention entre le lycée El-Mokrani (Ben Aknou) et l'accusé Djamel Bafdel âgé alors de 43 ans, il a été décidé que ce dernier procède à



la composition d'un chant patriotique pour le lycée. Une troupe, dont faisait partie la victime âgée de 16 ans, s'était rendue alors au domicile de l'accusé, sis à Ben Aknou, pour des auditions. L'accusé qui était resté en contact avec la victime via le réseau social Facebook l'avait invité à se rendre chez lui seule où il l'avait violée.

Suite à la plainte déposée par la victime, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de l'accusé.

AFFAIRE NAFTAL

Pes peines allant de 3 à 7 ans de prison contre 21 inculpés

Des peines allant de 3 à 7 ans de prison ferme ont été prononcées hier par le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) contre 21 individus reconnus coupables de contrebande de carburant en 2012 portant préjudice à l'entreprise Naftal. Les inculpés font partie d'un groupe de 26 individus, dont 5 ont été acquittés par le pôle

judiciaire spécialisé en affaires de corruption.

Les mis en cause, dont la plupart sont des employés de l'entreprise Naftal, ont été reconnus coupables de détournement de deniers publics, d'abus de fonction et de constitution d'association de malfaiteurs dans le but de commettre des crimes.



TÉBESSA

Semaine de sensibilisation sur les risques d'asphyxie par le gaz

Une semaine d'information et de sensibilisation sur les risques d'asphyxie par le gaz a été ouverte lundi à Tébessa par la direction de la Protection civile de la wilaya.

Le programme de cette manifestation qui se tient au siège de l'unité centrale de la Protection civile, se propose d'expliquer au public, venu nombreux à l'ouverture, les risques d'accident par le gaz, qu'il s'agisse du gaz butane ou du gaz naturel, susceptibles de provoquer des asphyxies mortelles, a-t-on indiqué à la direction de la Protection civile.

Des brochures et dépliants, ainsi que des équipements et matériels de sauvetage sont présentés dans le hall du bâtiment, où ont lieu des projections de documentaires sur les missions, manœuvres et interventions des sapeurs-pompiers, a-t-on fait savoir de même source.

Des explications sur les dangers du gaz seront également données par les officiers de la Protection civile, aux écoliers des établissements de la wilaya pour ce qui concerne une mauvaise utilisation du gaz. Selon les responsables, cette action de sensibilisation est étendue aux autres risques, empoisonnement, incendies, explosions et autres.

La wilaya de Tébessa a enregistré cette année une baisse sensible des cas d'asphyxie en monoxyde de gaz, comparativement aux années précédentes, à la faveur de l'action de



sensibilisation menée par les services de la Protection civile, en collaboration avec les entreprises concernées dont Sonelgaz, a-t-on ajouté.

TAMANRASSET

Saisie de 14.080 litres de carburant et plus de 260 tonnes de denrées alimentaires



Les brigades des Douanes ont saisi, dernièrement, à Tamanrasset 14.080 litres de carburant et 260,5 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, a-t-on appris mardi auprès des services douaniers de la wilaya.

La saisie a été opérée suite à la perquisition d'un entrepôt, à l'appui d'un mandat des instances judiciaires, et a permis aux douaniers de mettre la main sur 204 tonnes de farine, 36 tonnes de pâtes alimentaires, 12 tonnes de semoule, 5 tonnes de sucre et 3,5 tonnes de riz, a-t-on précisé de même source.

La fouille de sept (7) camions se trouvant dans l'entrepôt ont permis aussi aux douaniers de découvrir 14.080 litres de carburant, conditionnés dans des fûts de 200 litres et dissimulés sous des sacs de farine, selon les services douaniers.

L'opération a permis de saisir aussi les camions servant au transport de la marchandise destinée à la contrebande, ainsi que 3 bétounières se trouvant également sur les lieux, ont ajouté les mêmes services.

BOUIRA

Un mort et 6 blessés dans un accident de la route à Aïn Laâloui

Une personne a trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la commune d'Aïn Laâloui, sur la RN 18, reliant Aïn Bessem à Bouira, a indiqué mardi la Protection civile.

L'accident a eu lieu lundi à 20h00 lorsqu'un véhicule léger est entré en collision avec un autre utilitaire. Les blessés et la personne décédée (une femme de 60 ans) ont tous été évacués à l'établissement public hospitalier d'Aïn Bessem, a précisé la même source.

GUELMA

2 morts et un blessé dans un accident de la circulation

Deux personnes sont décédées et une autre a été blessée dans une collision entre deux poids-lourds, survenue dans la nuit de lundi à mardi sur la RN20 (Guelma-Constantine), près de la localité de Medjez Amar (Guelma), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident, selon les premières constatations, a été provoqué par un camion-toupie (véhicule spécialisé dans le transport du béton frais) qui a heurté un autre camion stationné sur le bas-côté de la chaussée, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances précises de cet accident.

APS

M'SILA Saisie de boissons alcoolisées

Mouad B.



Selon la cellule de communication du groupement de gendarmerie de la wilaya de M'sila, lors d'un contrôle routinier, il a été procédé à la saisie de 741 bouteilles de boissons alcoolisées de toutes les marques qui a eu lieu sur la route qui contourne la ville de M'sila par les éléments de la brigade de la gendarmerie de la sécurité routière de M'sila. Cette marchandise était dissimulée dans les camions. Rappelons que les commerçants ont pris la fuite.

Agacés par la mort de leur sœur, trois frères saccagent la maternité de Magra

C'est suite à la mort d'une femme enceinte évacuée en urgence sur l'hôpital du chef-lieu de la wilaya de M'sila que la maternité de Magra, à une soixantaine de kilomètres, a été la scène de fortes violences qui ont provoqué son saccage.

En effet, durant la nuit du lundi à mardi, une femme enceinte a été évacuée en urgence à la maternité de M'sila, juste après son admission. Mais elle est décédée avant d'arriver à destination.

Dès l'annonce officielle du décès par le médecin, trois individus ont brisé les vitres et détruit les équipements alors que les malades et le personnel de la maternité se trouvaient dans un état de choc.

Saisie de 18 véhicules par la brigade de gendarmerie d'Ouled Mansour

Un trafic de plusieurs véhicules de toutes les marques a été démantelé, dernièrement par la brigade de gendarmerie nationale d'Ouled Mansour, à une vingtaine de kilomètres de M'sila. Parmi les trafiquants se trouvent le vendeur, un homme habitant Boufarif.

Après vérification de routine d'un camion transportant une Peugeot 205 par les gendarmes dans un barrage routier, ces derniers ont découvert que les papiers de la voiture étaient faux.

L'enquête diligentée par les gendarmes a révélé que le vendeur est un habitant de Boufarif. Munis d'une commission rogatoire, les enquêteurs ont arrêté le propriétaire et ils ont mis la main sur 18 voitures et des carcasses de véhicules de différentes marques ainsi que des cartes crises, des déclarations de vente vierges et d'autres papiers.

Déférés devant le parquet de Hammam Dalaa, le vendeur a été écourté, tandis que le chauffeur du camion a été assujetti à la procédure de citation directe.

TIZI OUZOU

12 femmes arrêtées dans un bar à Boghnī

K.N.A

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite d'alcool, la débauche et la prostitution, les forces police de la brigade de recherches et d'investigations de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont effectué, la semaine passée, une descente dans un débit clandestin de boissons alcoolisées, servant également de lieu de débauche et de prostitution, sur le chemin de wilaya 128 reliant Boghnī au chef-lieu de la wilaya.

L'opération a été couronnée par l'arrestation du tenant, déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt, selon le rapport des services de police, de deux autres hommes et douze femmes originaires de différentes wilayas du pays. Lors de la même descente, les éléments de la brigade ont également saisie 168 bouteilles d'alcool, de la somme de six cent soixante quatorze mille huit cents dinars (674 800 DA) provenant de ce commerce.



Une quantité de 14 grammes de stupéfiants, ainsi que des armes blanches ont été retrouvées sur les lieux, note le même rapport.

Présentés au parquet de Draâ El-Mizan, deux prévenus dont le gérant et quatre femmes ont été mis en détention préventive. Les autres, un homme et huit femmes ont été cités à comparaître. Ils répondront devant le juge de création et gérance d'un lieu de débauche et de prostitution, hébergement d'individus pratiquant la prostitution et cohabitation,

répartition des revenus de la prostitution d'autrui, incitation de mineure à la débauche, séquestration à des fins de racket public et prostitution, détention de psychotropes et stupéfiants à des fins de commercialisation, détention d'armes blanches, et vente illicite de boissons alcoolisées.

Rappelons par ailleurs que la lutte contre les différents fléaux a permis l'arrestation de plusieurs individus pour détention de stupéfiants destinés à la commercialisation.

TRIBUNAL DE TIZI-OUZOU : AFFAIRE DU TRAFIC DE DÉCHETS FERREUX ET NON FERREUX AU PORT D'ALGER

Des peines de prison ferme pour les 14 accusés

Le juge près le tribunal de la cour de Tizi-Ouzou a rendu son verdict hier dans la soirée au sujet de l'affaire du trafic des déchets ferreux et non ferreux au port d'Alger. Des peines de 6 et 5 ans de prison ferme ont été prononcées respectivement à l'encontre de Bouglid A., ancien directeur central du département de la lutte contre la fraude et Belkheir M.F., inspecteur divisionnaire des douanes.

Les autres accusés ont, pour leur part, écopé de peines de prison avec sursis ou acquittés pour absence de preuves de leur implication.

Notons par ailleurs que les mis en cause répondent hier devant le juge des chefs d'inculpation de falsification de documents officiels et commerciaux, octroi de priviléges et exoné-

ration de taxes publiques sans autorisation, négligence apparente ayant entraîné la perte de deniers publics et fausse déclaration de douane sur la valeur et la quantité du produit exporté. Ces derniers, rappelons-le, déclaraient, selon l'arrêt de renvoi, des prix avoisinant les 1.500 francs français la tonne de métal, cuivre, aluminium et zinc, alors qu'elle était réellement vendue à 12.000, voire 15 000 FF la tonne.

Des comptes domiciliés à l'étranger accueillaient par la suite le subside générée par l'opération.

Notons enfin que le procès a débuté avant-hier sans que les plaidoiries puissent donner le verdict. Ce n'est que tard dans la soirée que la sentence a été prononcée.

K.N.A

PROTECTION CIVILE: ACCIDENTS DE LA ROUTE 33 morts et 1241 blessés en une semaine

Trente-trois (33) personnes ont trouvées la mort et 1241 autres ont été blessées dans 1077 accidents de la circulation survenus durant la période du 27 octobre au 2 novembre à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, dans un communiqué, la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec quatre(4)

personnes décédées et 46 autres blessées suite à 33 accidents de la circulation enregistrés.

Concernant le secours aux personnes, 8997 interventions ont été effectuées durant cette période avec la prise en charge de 1206 blessés, traités par les secours médicalisés.

En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué 1410 interventions

pour l'extinction de 1094 incendies urbains, industriels et divers.

Par ailleurs, 4606 interventions ont été effectuées pour la couverture de 4230 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger. Au total, ce n'est pas moins de 16 979 interventions qui ont été effectuées durant cette période pour venir à bout des appels de détresse émis par les citoyens.

ORAN

Démantèlement d'un réseau de trafic illégal de cuivre

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bir El Djir (Oran) ont procédé au démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic illégal de cuivre à partir d'Oran en direction de la frontière ouest du pays.

Selon un communiqué de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale rendu public lundi, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bir El Djir, s'appuyant sur des informations confir-



mées et après une enquête approfondie, a procédé à l'arrestation d'un suspect dénommé S. M. et âgé de 18 ans. Selon la même source, le suspect a reconnu lors de l'enquête que le véhicule utilisé appartenait à son associé qui le chargeait de transporter la marchandise moyennant de l'argent après sa livraison aux trafiquants. La fouille du véhicule a permis la découverte de 22 quintaux de fils et de pièces de cuivre, ajoute la même source.

APS

Jacques Vergès... un victorieux avocat, frère de la cause algérienne

Le courage, le soutien de l'avocat anti-colonialiste Jacques Vergès, à la cause algérienne et son apport à la révolution algérienne contre l'occupation française, ont été évoqués mardi à Alger par des moudjahidines et des avocats, lors d'une rencontre-hommage organisée dans le cadre du 18ème Salon international du livre d'Alger (Sila).

La moudjahida Zohra Drif-Bitat, la nièce du défunt avocat, Françoise Vergès, ainsi que d'autres avocats, ont salué le rôle joué par Jacques Vergès dans la défense des peuples qui luttent pour la liberté, dont le peuple algérien, en mettant en relief, à cette occasion, sa stratégie de rupture avec la justice de la France coloniale, développée avec le collectif des avocats du Front de libération nationale (FLN) pendant la guerre de libération nationale.

La moudjahida Drif-Bitat, symbole de la «Bataille d'Alger» aux côtés de Yacef Saadi, Ali La Pointe, Hassiba Ben Bouali et d'autres figures emblématiques de la guerre de libération nationale, est revenue longuement sur les circonstances qui marquaient la période où a lieu la première rencontre avec Me Vergès et la confiance qu'inspirait cet avocat anticolonialiste qui «était prêt à dénoncer publiquement, en France et ailleurs, la pratique de la torture en Algérie». Elle a affirmé que Me Vergès, à travers le procès de Djamil Bouhired, Djamil Bouazza, Abdellah Mersali et Abderrahman Taleb, a «proclamé la légitimité du combat libératrice de tous les combattants algériens» et a «réussi à mettre à nu la parodie de la justice de la France coloniale et sa partialité», prouvant ainsi que cette justice était «incompétente et inapte à juger», a-t-elle dit avec émotion.

Selon Mme Drif-Bitat, la stratégie de rupture avec la justice française de l'époque «conçue, élaborée et mise en œuvre par Me Vergès lors de ce procès de 1957, a suscité des débats sur les jurisdictions françaises et leur nature inique», saluant, pour la même occasion, le courage et la conviction des justiciables algériens, d'avoir accepté cette stratégie, première du genre en Algérie colonisée, quelles que soient les conséquences.

Elle a également décris avec beaucoup de détails et précisions les conditions et le climat dans lesquels s'est déroulé le procès, son caractère «inédit» ainsi que sa «abolition» par la presse française, rappelant à chaque fois, que ce procès a «permis d'alerter l'opinion publique internationale sur les méthodes utilisées par l'armée française et la justice employée à l'égard des combattants algériens depuis le début de la colonisation».

Jacques Vergès est l'âme de la libération nationale. C'était un avocat extraordinaire doté d'une grande sensibilité. Quelle chance d'avoir compté dans notre rang ce brillant homme qui a sauvé des dizaines de condamnés à mort et porté la cause algérienne dans son cœur car convaincu du droit du peuple algérien de vivre libre dans son propre pays, l'Algérie», a-t-elle dit sans pouvoir retenir ses larmes.

Pour sa part, le membre du premier collectif d'avocats du FLN, M. Ghouti Ben Malha, qui a connu Me Vergès lors du conseil de l'Union internationale des étudiants à Bucarest (Roumanie) en 1950, a indiqué que ce «redoutable et «courageux» avocat a «adopté la position algérienne pour ne plus reconnaître les compétences de la justice française de l'époque et rompre avec les tribunaux coloniaux». Né au Cambodge, Jacques Vergès est décédé le 15 août 2013 à l'âge de 88 ans.

Le 18^e Sila se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des Expositions (Pins Maritimes) sous le slogan «Ouvre-moi au monde» avec la participation de près de 1 000 exposants algériens et étrangers.

APS

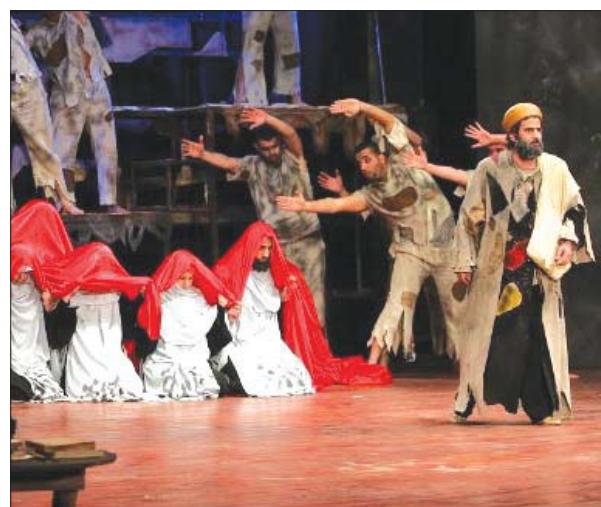
5^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BÉJAÏA Clôture flamboyante

Le rideau est tombé samedi sur le 5^e festival international de théâtre de Béjaïa, bouclé sur une soirée musicale en apothéose, animée essentiellement par l'orchestre symphonique national, dirigé, en la circonstance par le maestro Rachid Saoui.

Avec un concert flamboyant, fait d'un mélange subtil d'œuvres universelles, dont celle de Verdi, Brahms et Schubert, et de morceaux choisis du terroir, notamment un florilège de chansons kabyles cultes, le public a été littéralement transporté. «Yemma gouraya», «Elhamdou libab», et tant d'autres morceaux, baignés, dans une touche classique ont manifestement séduit.

L'ambiance était surchauffée et a dû prendre une once d'émotion supplémentaire avec, d'abord, les chœurs de «Anzar» (divinité berbère de la pluie) de la localité d'Ighil Ali, qui ont ému avec leur répertoire à la fois romantique et révolutionnaire, accentué ultérieurement par le chanteur Djamel

Allam, qui en interprétant «u-retrugh» (ne pleure pas), une des chansons fétiches, a serré les cœurs et noué les gorges. La chanson est une complainte écrite en hommage aux martyrs de la révolution, et dédiée à toutes les femmes qui ont souffert de l'attente du retour des êtres chers montés au maquis. «On ne cessera jamais de leur rendre hommage. Car c'est grâce à eux que nous avons aujourd'hui des festivals comme celui d'aujourd'hui dans notre pays». Belle fin, pour ce rendez-vous, qui durant



une semaine a mis une ambiance chaude, rarement vu. Avec une participation de 20 pays, 200 spectacles, et une quarantaine de pièces éclectique et de qualité, la cuvée ne pouvait être que bonne.

RENCONTRES

La précarisation de la main d'œuvre dans des pays du Sud est une nouvelle forme de colonisation

L'apparition au niveau mondial d'une main d'œuvre précarisée, majoritairement originaire d'Asie et d'Afrique, dans un contexte de politiques néo-libérales en Europe et aux Etats-Unis, a engendré une «nouvelle forme de colonisation» des pays du Sud, soutient l'universitaire française Françoise

Vergès lors d'une conférence donnée mardi à Alger en marge du 18^e Sila. Dans son argumentation, Françoise Vergès établit un parallèle entre les entreprises de déshumanisation induites par la colonisation et l'esclavage et celles menées par une forme d'«économie prédatrice» qui cantonne aujourd'hui de nombreux travailleurs africains et asiatiques, au Nord et dans leurs pays respectifs, dans le textile et les services domestiques. Pour la politologue, cette nouvelle «forme de travail servile» témoigne de la «marque profonde» imprégnée dans la «culture» européenne par des siècles de colonisation, et se traduit par la «légitimation des politiques radicalisées» et la résurgence de l'extrême droite en Europe.

Pour l'universitaire française, ces nouveaux besoins expliquent également la diffusion d'une «forme d'idéologie xénophobe» en Europe, y compris chez les ouvriers et plus généralement les classes sociales les plus pauvres. Les nouvelles formes de colonisation se traduisent, en outre, par le «décalage» entre le développement des nouvelles technologies, de l'information en particulier, et l'apauvrissement des sciences humaines dont le jargon s'apauvrit pour épouser «celui du marché mondialisé», considère-t-elle encore.

A ce propos, F. Vergès plaide pour des «solidarités transnationales» et pour une vraie coopération Sud/Sud, en «réactualisant» les prin-



cipes proclamés à la conférence de Bandung, un forum ayant réuni pour la première fois en 1955 des chefs d'Etat de pays d'Afrique et d'Asie en prélude au Mouvement des Non-alignés. Il s'agit, pour elle, de «repenser un nouvel humanisme», souhaité par Aimé Césaire et Frantz Fanon, en procédant à une «critique» de notions comme le développement, en vogue après les indépendances. Né en 1952 à Paris, Françoise Vergès est docteur en sciences politiques. Fille du militant anticolonialiste Paul Vergès et nièce du célèbre avocat français Jacques Vergès, elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont «Fractures postcoloniales» (2010) et «L'homme prédateur, ce que nous enseignent l'esclavage sur notre temps» (2011). Le 18^e Sila se poursuit jusqu'à vendredi prochain avec des conférences sur des thèmes historiques et littéraires.

ECZÉMA DE BÉBÉ

Les bons gestes

Un bébé sur quatre souffre d'eczéma, soit 2 fois plus qu'il y a 40 ans. Heureusement, la prise en charge de cette maladie progresse.

Quel traitement?

La tentation est grande de passer d'un traitement à l'autre, à la recherche du remède miracle. Or, il faut se faire une raison : il n'existe pas. En revanche, il est possible d'améliorer l'état de la peau de bébé de manière considérable. Pendant les crises, le traitement des poussées repose sur les crèmes anti-inflammatoires et la lutte contre les surinfections. La peau des enfants s'infecte facilement et des antibiotiques sont parfois nécessaires.

Entre les poussées

L'application quotidienne d'une crème hydratante aide à combattre la sécheresse cutanée. Celles qui contiennent du cuivre ou du zinc possèdent, en plus, une activité anti-inflammatoire. Il est possible également d'utiliser temporairement des pansements collodés pour isoler la peau malade et réduire le risque de grattage. Enfin, il est important de limiter les sources d'allergènes et de respecter des mesures d'hygiène spéciales.

Les premiers signes

De plus en plus fréquent, l'eczéma débute aussi de plus en plus tôt, parfois dès l'âge de 1 mois. Petites squames jaunâtres et grasses sur le cuir chevelu ; joues sèches, qui se couvrent de plaques rouges ; parfois, petites vésicules qui suintent avant de former des croûtes et de guérir : les premiers signes ne passent pas inaperçus.

Avec le temps, la localisation des lésions évolue. Après les joues et le front, les paupières, le lobe des oreilles et les genoux peuvent être touchés. Plus tard, les plaques s'installent plutôt au niveau des plis de flexion. Mais, quel que soit l'âge, les lésions évoluent par poussées. Sur une peau trop sèche, elles provoquent des démanegeaisons parfois si gênantes qu'elles perturbent le sommeil du bébé.

C'est avant l'âge de 3 ans que l'eczéma est le plus fréquent, avec un pic vers 4 à 8 mois. Il s'atténue souvent vers 2-3 ans et, dans la majorité des cas, disparaît vers 4-5 ans.

Il est impossible de prévoir si l'eczéma persistera ou non après la puberté et à l'âge adulte. De plus, son évolution est parfois capricieuse. Dans la grande majorité des cas chez l'enfant, c'est une maladie transitoire et bénigne, qui permet de vivre quasi normale-



ment.

Qu'est-ce qui le provoque?

L'eczéma correspond à la sortie de petites bulles. Pourquoi se forment-elles ? Parce que la peau, trop perméable, réagit de manière excessive à certains éléments de son environnement (tabac, acariens, aliments...).

Les enfants qui souffrent d'eczéma sont nés avec un terrain génétique particulier, souvent transmis par les parents, qui favorise cette hyper sensibilisation. Les médecins appellent cette prédisposition familiale l'atopie*. C'est pourquoi l'eczéma constitutionnel est aussi appelé "dermatite atopique". Si les lésions reviennent plus ou moins régulièrement et qu'il existe des manifestations d'allergie dans la famille, les examens complémentaires sont inutiles au diagnostic d'eczéma.

Néanmoins, une prise de sang montreraient souvent une augmentation de certaines substances (immunoglobulines E). Cette anomalie traduit un dérèglement du système de défense immunitaire. Une recherche de la spécificité de ces immunoglobulines contre certains allergènes et des tests cutanés peuvent être réalisés dans des cas compliqués.

Pourquoi il récidive ?

Si les plaques reviennent, c'est qu'il y a une raison... On comprend mieux aujourd'hui les mécanismes qui aboutissent à leur dé-

clenchement. On sait ainsi que la sécheresse cutanée et les démanegeaisons favorisent la pénétration de substances faisant réagir la peau. Ces allergènes varient selon les enfants et leur environnement. Il peut s'agir de poussières de maison, de poils d'animaux, de pollens... Cette pénétration peut aussi s'effectuer par les muqueuses respiratoire ou digestive. Ensuite, le circuit est toujours le même : les substances allergisantes sont d'abord captées par des cellules de l'épiderme, qui les transportent vers les ganglions, où elles sont mises en présence de cellules immunitaires spécialisées. Activées, celles-ci mémorisent l'allergène et repartent vers la peau, prêtes à déclencher une inflammation en cas de nouvelle rencontre avec lui.

Les avantages d'une cure

Hydrater et assouplir sa peau, faire une pause avec les médicaments, ne plus sentir le regard des autres, rencontrer des personnes qui vivent la même maladie... Tels sont les avantages des cures thermales. Les vertus des cures thermales sont nombreuses pour ceux qui souffrent de crises fréquentes. Elles leur offrent également l'occasion d'apprendre à mieux gérer leur maladie, puisqu'ils rencontrent une équipe médicale spécialisée et sont plus disponibles. Souvent d'ailleurs, la consommation de pompadou à la cortisone diminue dans les mois qui suivent la cure.

9 conseils anti-eczéma

- Ne couvrez pas trop l'enfant et ne surchauffez pas sa chambre. La transpiration et l'eczéma ne font pas bon ménage : en été, l'eczéma va mieux, sauf au niveau des zones où l'on transpire.

- N'introduisez pas d'aliments susceptibles d'être allergisants (oeuf, poisson) trop tôt. Pas avant que votre bébé ait entre 6 mois et 1 an, sauf en cas de guérison complète.

- Préférez les matelas en mousse. Enveloppez-les d'une housse en plastique que vous lavez régulièrement. Pas de couette.

- Choisissez un carrelage ou un revêtement synthétique, plutôt qu'une moquette. Et chaque jour, passez une serpillière humide sur le sol.

- Ne mettez pas de laine directement sur la peau. Préférez les sous-vêtements de coton.

- Evitez les séjours dans les pays humides et chauds. En vacances, l'idéal reste le bord de mer avec du vent et une exposition modérée au soleil.

- Après un bain de mer, rincez la peau à l'eau douce. Ne portez pas trop longtemps un maillot de bain humide.



Une Chinoise de 8 ans atteinte d'un cancer du poumon : la faute à la pollution ?



C'est un cas rarissime. Des médecins chinois ont diagnostiqué un cancer du poumon chez une fillette de 8 ans. Ils ont attribué sa cause à la pollution atmosphérique. L'enfant, dont l'identité n'a pas été dévoilée, habite à proximité d'un axe routier de la province orientale du Jiangsu, rapporte l'agence de presse Chine nouvelle, mardi 5 novembre.

Selon le Dr Jie Fengdong, médecin spécialisé en cancérologie de la ville de Nankin, la fillette a respiré sur une longue période de la poussière et des particules nocives. Elle est devenue la plus jeune personne atteinte d'un cancer pulmonaire en Chine. Ce type de cancers est diagnostiquée, en moyenne, à l'âge de 70 ans, selon l'American Cancer Society (en anglais).

La pollution atmosphérique provoque désormais des centaines de milliers de morts prématurées chaque année en Chine. En trente ans, le nombre de décès dus à des cancers du poumon a été multiplié par plus de quatre dans le pays, selon les autorités sanitaires. Le cancer est notamment devenu la première cause des décès à Pékin.

Le staphylocoque doré serait impliqué dans la maladie

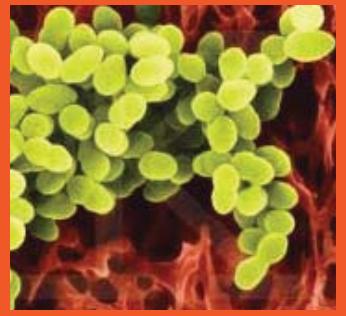
Des chercheurs américains ont relevé la présence de staphylocoques dorés chez 90% des patients atteints d'eczéma. Une découverte qui pourrait déboucher sur un traitement plus adapté.

L'eczéma est une maladie inflammatoire chronique caractérisée par un prurit et une sécheresse cutanée. De plus en plus fréquente, elle débute aussi de plus en plus tôt, parfois dès l'âge de 1 mois. La peau se couvre alors de plaques rouges et parfois de petites vésicules qui suintent avant de former des croûtes et de guérir. L'origine de cette maladie, qui évolue par poussées, reste mal connue, mais des facteurs allergiques sont habituels. Le numéro d'octobre de la revue *Une toxine pourrait être à l'origine des poussées* Les scientifiques de l'université américaine du Michigan ont découvert que plus de

90% des sujets souffrant d'eczéma portent des staphylocoques dorés, bactérie à l'origine de nombreuses infections ou intoxiquations alimentaires, au niveau de la peau. La toxine delta, produite par cette bactérie, induit une libération de mastocytes, des cellules qui sécrètent des substances chimiques participant aux réactions de défense de l'organisme, et serait donc à l'origine des poussées d'eczéma allergique.

Sur la souris, les chercheurs ont observé que la maladie ne se manifeste pas lorsque les bactéries sont dénuées du gène de la toxine delta.

Les facteurs génétiques de prédisposition doivent également être pris en compte, mais cette étude donne de l'espoir aux chercheurs qui espèrent identifier des bloqueurs du récepteur des mastocytes et travailler ainsi sur un traitement efficace.



Mieux vivre avec la maladie au quotidien

La dermatite atopique, plus connue sous le nom d'eczéma, est une maladie qui survient le plus souvent chez le bébé et l'enfant, mais qui peut persister à l'âge adulte. Comment la reconnaître, quels soins lui prodiguer ? Nos conseils.

Dermatite atopique : comment la repérer ?

L'eczéma (dermatite atopique ndlr) touche 40 % des adolescents et 30 % des 6-7 ans. On estime qu'entre 1 et 3 % des adultes sont concernés par cette maladie de peau. L'eczéma apparaît quand la peau ne joue plus son rôle de barrière contre les agressions extérieures. Non seulement l'eau s'évapore plus facilement de l'épiderme mais les substances irritantes pénètrent facilement dans la peau.

Les symptômes sont facilement reconnaissables : la peau devient rouge, elle gratte. Les démangeaisons peuvent occasionner des fissures dans la peau.

Les bons soins

Si on ne connaît pas la cause exacte de l'eczéma, on sait en revanche que les personnes dont des membres de la famille souffrent de problèmes d'eczéma, de rhinité, de conjonctivite, d'allergie alimentaire et ou d'asthme présentent



plus de risques de développer cette maladie. Surtout, l'environnement peut aggraver la sécheresse cutanée et provoquer des poussées inflammatoires : c'est le cas des allergènes (poussière, poils, animaux), du savon, des détergents, des irritants comme la laine, la sueur, et la chaleur.

- Exit les savons et autres produits nettoyants qui décapent la peau et la privent de sa couche

protectrice. On choisit des produits spécifiques hypoallergéniques qui hydratent et réduisent la sensibilité cutanée. Une règle à appliquer aussi quand on se démaquille.

- Après la douche, on s'essuie doucement sans frotter puis on hydrate la peau avec un émollient qui assouplit la peau et la rend plus imperméable.

- On applique fréquemment un

soin hydratant qui protège la peau de la sécheresse, type l'émulsion hydratante Cetaphil de Restoram et la crème émolliente Trixera d'Avène pour peaux sèches atopiques.

Les bons gestes pour se protéger

- On évite les longs bains chauds car sinon l'eau irrite la peau. On préfère les douches courtes et à température moyenne.

- On porte des vêtements en tissu lisse type coton et soie, moins agressifs pour la peau. Idem pour les draps du lit.

- On utilise une lessive naturelle sans adoucissant

- Pour éviter de se gratter, on garde les ongles courts et limés. En cas de crise sévère, on n'hésite pas à mettre des gants ou des moufles en coton.

- On passe souvent l'aspirateur sur les tapis et moquettes pour éviter la multiplication des acariens. On lave régulièrement le linge de lit et les péluches des enfants.

- Quand on a transpiré après avoir fait du sport par exemple, on éponge sa sueur avec un linge humide pour éviter l'excès de chaleur qui favorise les irritations.

- On porte des bijoux en or et argent et on évite ce qui est en nickel

ECZÉMA : L'ESSENTIEL

L'eczéma est la maladie de peau la plus répandue. Il existe deux grands types d'eczéma : l'eczéma atopique (général) et l'eczéma de contact (localisé).

Quels sont les symptômes de l'eczéma ?

- De petites vésicules (au début de l'éruption)

- Des plaques rouges

- Des croûtes de peaux sèches

- Des démangeaisons

Quelles sont les causes de l'eczéma ?

L'eczéma atopique est souvent familial. Il se manifeste le plus souvent dans l'enfance, avant

l'âge de 5 ans. L'eczéma de contact apparaît quand un produit irritant entre en contact avec une peau sensibilisée : métal (nickel) ou produit chimique. L'eczéma de contact concerne plus les adultes.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les enfants dont l'un ou les deux parents sont allergiques
- Les personnes allergiques ou dont un membre de la famille souffre d'allergie

Comment prévenir l'eczéma chez les personnes sensibles ?

- En évitant les produits qui dé-

capent la peau (savons, détergents)

- En gérant mieux le stress qui agrave les poussées d'eczéma

- En utilisant des gants pour les travaux ménagers

- En aérant et dépoussiérant votre intérieur tous les jours

- En évitant de trop chauffer pour ne pas assécher la peau

- En privilégiant le maquillage bio

- En portant du coton plutôt que des matières synthétiques

Comment soigner l'eczéma ?

Pour l'eczéma de contact, il faut éviter le contact avec le pro-

duit irritant ou l'allergène incriminé (chocolat, lait (de vache, chèvre), blé, poisson, noix...).

Pour réduire l'inflammation, il est important de nettoyer sa peau avec des produits nettoyants sans savon. Bien hydrater sa peau avec un soin émollient est aussi essentiel.

Les dermocorticoïdes, crèmes à base de cortisone, permettent de soulager les crises aiguës. Votre médecin peut aussi vous prescrire un antihistaminique (eczéma de contact).

Les cures thermales donnent en général de bons résultats.

BARBARIE COLONIALE EN AFRIQUE

L'ALGERIE : I - L'extermination par le feu et la famine

Par Amar Belkhodja (*)

Le sang des Algériens a coulé. Il a trop coulé. Il ne cesse de couler depuis 1830 jusqu'à 1962. L'armée française, conduite par Bourmont, s'adonna à tous les abus. Le meurtre collectif était devenu monnaie courante. La même armée, un siècle après, conduite par Bigeard, Massu, Salan, Challe, se distingua tristement par les mêmes méfaits, par le même mépris de l'Algérien, par le même sadisme.

Je dis bien sadisme, parce que tuer des Algériens était devenu une partie de plaisir pour les officiers et la soldatesque française de 1830 à 1954, rien donc n'avait changé dans le comportement de l'armée française. Cela nous affranchit du non-changement d'un système qui continuait à sévir et à sécrétier les mêmes tares, les mêmes vices, les mêmes complexes qui, loin de servir la civilisation et l'humanité, les déshonorent et les avilissent.

Je dis bien sadisme, le mal étant devenu une cynique notion, vantée et adoptée par des journalistes, des penseurs (?) et des théoriciens de la civilisation occidentale d'une manière générale et de la colonisation d'une manière particulière. La théorie du droit de dominer fut savamment élaborée et prise en charge par Honoré de Balzac et Jules Ferry qui figurent sur une grande liste d'hommes politiques français, partisans acharnés de la conquête et de la domination de l'Algérie. Je cite délibérément l'un et l'autre parce que l'on a tendance à lier le premier exclusivement à une œuvre littéraire et le second à la fondation de l'école libre et de l'instruction publique. Mais en réalité, ces deux personnages français ont versé d'importants écrits à l'idée colonialiste et contribué activement à la colonisation. Et ceux qui simplement soulignent que la plume d'un Alexis de Tocqueville est aussi dangereuse que le sabre de Cavaignac, de même que celle de Raymond Cartier est aussi pernicieuse et meurtrière que les parachutistes de Bigeard. Car, aujourd'hui, il nous faudra faire admettre à l'opinion publique française et internationale que les meurtres collectifs commis en Algérie de 1830 à 1962 ne sont pas uniquement le fait des armes, mais aussi et surtout des consciences qui ont fabriqué l'idée coloniale et qui continuent jusqu'à nos jours à maquiller la vérité pour justifier les pechés de l'histoire.

Il ne suffit pas, à notre avis, de faire le procès des criminels de guerre, mais d'enfermer dans le même box des accusés tous ceux qui ont cultivé le sentiment de supériorité d'une race sur une autre, pour justifier tous les génocides, toutes les avanies, toutes les spoliations. Avant d'aborder le sujet, il convient d'apporter une précision capitale. A ce propos, je me réfère à une proclamation de Bachir Boumaza, président de la Fondation du 8-Mai-1945, selon laquelle, nous, Algériens, nous n'inventons rien qui puisse calomnier les généraux français de la colonisation. Que puissions-nous leur opposer pour les accusés de crimes contre l'humanité, sinon leurs propres écrits. En effet, toute mon intervention sera « inspirée » d'extraits puisés dans les écrits d'officiers de l'armée française qui furent d'excellents historiographes dans le sens où leurs écrits d'hier constituent leurs aveux d'aujourd'hui.

Pour illustrer la constance de l'idée coloniale, nous citerons la sentence de Robin, ancien directeur des affaires arabes de la division d'Alger, ancien colonel qui avait participé à la répression de l'insurrection de Kabylie en 1871. « La répression de l'insurrection algérienne de 1871 a été sans mesure : elle a plutôt rassemblé à un acte de vengeance implacable qu'à l'application d'un châtiment proportionné aux méfaits commis, les indigènes révoltés les avaient déjà



durement expiés, ces méfaits, par les hécatombes d'hommes que nos armes perfectionnées avaient produites, par les ruines matérielles qui avaient jalonné le passage de nos colonnes...

« (...) Si on agissait, dans les guerres entre nations européennes, comme nous l'avions fait en Algérie à l'égard des indigènes, on trouverait cela monstrueux ; mais quand on n'a affaire qu'à des populations qui ne passent pas pour civilisées, on n'a pas à se gêner. D'ailleurs, une nouvelle catégorie de droits qu'on n'avait pas prévus lors de la proclamation des droits de l'homme a été découverte ; ce sont les droits supérieurs de la civilisation. » Autrefois, la conscience publique se révoltait en voyant les conquérants du Nouveau monde exterminer, refouler les peuplades indiennes et achever leur anéantissement en les condamnant à des travaux de mines ; on croyait alors que les lois de l'humanité étaient les mêmes pour tous et que lorsqu'on avait affaire à un peuple barbare, on n'était pas pour cela autorisé à se montrer plus barbare que lui. Aujourd'hui, on ne pense plus de même ; il est reconnu qu'un peuple civilisé peut légitimement écraser, fouler les peuplades sauvages ou simplement barbares qui se trouvent sur le passage du progrès. C'est même un devoir d'humanité que de leur porter les bienfaits de la civilisation ; la fin justifie les moyens et si les balles ordinaires ne tuent pas assez vite et assez complètement dans l'exécution de cette œuvre, il est permis d'employer les balles dum-dum » (colonel Robin, *L'insurrection de la Grande Kabylie*, pp. 518, 519 et 520).

Le colonel Robin est catégorique. Le droit de dominer est donc irrévocable. Que le plus fort domine le plus faible est, par voie de conséquence, une obligation, un devoir. C'est pourquoi, en Algérie, tout au long de la conquête, l'armée française se distingua par l'assassinat collectif. Je ne saurai aborder tous les horribles méfaits commis dans notre pays. Je rapporterai dans une première partie une méthode cynique, barbare et inhumaine pratiquée par l'armée française : les enfumades, ou plus particulièrement l'enfumade des grottes du Dahra où fut exterminée la tribu des Ouled Riah. Le Dahra désigne un immense massif montagneux qui s'étale sur une très vaste région située entre Miliana et Mostaganem. C'est un obstacle naturel qui sépare les beaux rivages de la splendide Méditerranée des plaines du Chéliff, Oued Rhiou et Relizane.

Dans le Dahra, les soulèvements populaires se sont toujours relayés. Autant ils sont héroïques, autant la répression est féroce, impitoyable. En 1845, pendant que l'Emir Abd elkader se trouve toujours sur le terrain du combat, Mohamed Benabdallah, connu sous le nom de Boumaza, fait tonner la poudre et soulève toutes les tribus du Dahra. Les Flittas, une tribu aux multiples fractions, s'intègre, elle aussi, au cœur de la lutte. Tout le Dahra est en flammes. Les batailles font rage. Les colonnes françaises sont sérieusement harcelées. A tous moments, elles subissent les assauts des insurgés de Boumaza. Mais la répression est terrible.

Comme pour venger leurs échecs, les gé-

néraux français n'épargnent rien. Ils brûlent les récoltes et les forêts, pillent les douars et massacrent les populations. Ils innoveront des méthodes barbares pour accentuer le meurtre collectif : les enfumades. C'est dans le Dahra insurgé, en juin 1945, que périt la tribu des Ouled Riah, emmurée dans une grotte par un feu entretenu toute la nuit au niveau des accès. Sur ordre de Bugeaud qui se trouvait alors à Orléansville (El-Assnam), le général Pélissier pourchasse un millier de personnes (femmes, enfants et vieillards) qui espéraient se réfugier dans des grottes avec leurs animaux et hypothétiques objets qu'elles avaient pu emporter, à la hâte pendant leur fuite devant l'ennemi. Hommes et bêtes mourront asphyxiés. Un immense brasier, entretenu par les soldats français, dégagait à l'intérieur de la grotte une épaisse fumée.

Mille êtres, mille âmes, vivront leur nuit fatale, l'ultime, la plus infernale de toute leur existence. Dehors, Pélissier et ses hommes, quiets, alimentaient le feu, insensibles aux crics, aux gémissements et à l'agonie des hommes, des femmes et des enfants. Le Dahra mourrait de ses morts atroces parce que ses populations avaient toujours refusé la soumission. Jusqu'en 1845, à savoir 15 ans après la pénétration française, les tribus du Dahra jouissaient pleinement de leur liberté. Nous reprendrons le récit d'un soldat français sur la nuit d'enfer des Ouled Riah qui périrent dans un immense four crématoire, dans une gigantesque chambre à gaz, ou les deux à la fois. « Quelle plume saurait rendre ce tableau ? Voir au milieu de la nuit, à la faveur de la lune, un corps de troupes françaises occupé à entretenir un feu infernal. Entendre les sours gémissements des hommes, des femmes, des enfants et des animaux ; le craquement des rochers calcinés s'écroulant et les continues détonations des armes. Dans cette nuit, il y eut une terrible lutte d'hommes et d'animaux. » Le matin, quand on chercha à dégager l'entrée des cavernes, un hideux spectacle frappa les yeux des assaillants. J'ai visité les trois grottes, voici ce que j'ai vu : à l'entrée, gisaient des bœufs, des ânes, des moutons ; leur instinct les avait conduits à l'ouverture de la grotte pour respirer l'air qui manquait à l'intérieur. Parmi ces animaux, et entassés sous eux, on trouvait des hommes, des femmes et des enfants. J'ai vu un homme mort, le genou à terre, la main crispée sur la corne d'un bœuf. Devant lui était une femme tenant son enfant dans ses bras. Cet homme, il était facile de le reconnaître, avait été asphyxié, ainsi que la femme, l'enfant et le bœuf, au moment où il cherchait à préserver sa famille de la rage de cet animal. « Les grottes sont immenses ; on a compté 760 cadavres, une soixantaine d'individus seulement sont sortis, aux trois quarts morts. Quarante n'ont pu survivre, dix sont à l'ambulance, dangereusement malades. Les dix derniers, qui peuvent se traîner encore, ont été mis en liberté pour retourner dans leurs tribus ; ils n'ont plus qu'à pleurer sur des ruines » (cité par Francis Jeanson dans *Algérie hors-la-loi*, Ed. du Seuil, 1955, p. 39). Un autre officier de l'armée française, comte d'Hérisson, rapporte

dans son livre, *La chasse à l'homme* : « Nos soldats glissaient peu à peu sur la pente insensible qui ramène si vite l'homme civilisé à l'état barbare. Ils tuaient sans pitié, ils frappaient sans nécessité, ils mutilaient pour châtier. Un des épisodes les plus affreusement célèbres de cette impitoyable répression avait été celui des grottes du Dahra où, de la puissante et nombreuse tribu des Ouled Riahs, une quarantaine d'individus survécurent seuls à l'incendie » (cité par Mostéfa Laacherf dans *Algérie et tiers-monde*, Ed. Bouchène, 1989, p. 24). Triste trouvaille des généraux français. Par cette ignoble méthode, Bugeaud devance les nazis qui instituent pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) les chambres à gaz. Mais à propos de gaz, nous dirons quelques mots sur l'emploi de cette substance pendant la guerre de Libération nationale (1954-1962) dans plusieurs grottes disséminées à travers le pays. Nous parlerons des civils et des djounoud qui ont péri à Ghar Layachine, dans l'Ouarsenis, en octobre 1959.

A - Les martyrs de Ghar Layachine

Pendant la lutte de Libération nationale, l'armée française avait appris l'existence de grottes souterraines dans l'Ouarsenis et leur utilisation par les populations riveraines et l'ALN. En effet, dans ces grottes, l'armée de libération avait mis en place une importante unité de confection de tenues militaires. En octobre 1959, les Français avaient décidé de détruire définitivement Ghar Layachine qui servait de refuge aux riverains et aux djounoud de l'ALN lorsqu'ils étaient menacés par l'aviation et le napalm.

Les Français avaient feint d'opérer dans les zones limitrophes de manière à obliger les habitants et les combattants de l'ALN à regagner les grottes pour les cerner ensuite, sachant que la population avait pris l'habitude d'utiliser Ghar Layachine pour se réfugier en cas de danger. Les grottes étaient cernées de toutes parts. Dans les différentes chambres souterraines, djounoud et civils ont résolu de ne point quitter les lieux. Sept jours et sept nuits s'écoulèrent, sans provisions. Dès la deuxième journée, l'armée française commença à projeter à l'intérieur des grottes des grenades lacrymogènes. Constant qu'aucun djounoud n'est sorti à la surface, les Français utilisèrent d'autres moyens plus meurtriers. Ils firent introduire des tuyaux et à l'aide de compresseurs, ils injectèrent à l'intérieur un gaz nocif. Les hommes sentaient leur corps brûler. Tous étaient pris de très graves malaises : étourdissements, perte de connaissance, vomissements.

Au septième jour, moribonds, plusieurs d'entre eux quittèrent les nouvelles chambres à gaz. Beaucoup d'autres avaient déjà péri d'asphyxie et d'intoxication violente. Certains de ceux qui avaient quitté Ghar Layachine étaient très malades. Ils avaient succombé quelques jours après leur sortie de la grotte gazée. D'ailleurs, après l'évacuation de la grotte, l'endroit fut interdit. Les gaz étaient encore emmagasinés à l'intérieur et présentaient un danger mortel pour les riverains. Après quoi, l'armée française fit sauter Ghar Layachine à l'explosif. Combien de personnes sont-elles restées à l'intérieur de la grotte ? Personne n'a plus aucune idée sur leur nombre et leur identité. Ghar Layachine, lui seul, détient le secret. Les sculpteurs de l'Algérie viendront peut-être un jour graver sur les colossales roches la date de la tragédie des habitants et des djounoud du prestigieux Ouarsenis, gazés dans ce que sera leur tombe collective. Ghar Layachine et les grottes du Dahra méritent qu'on y vienne se recueillir pour rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour la partie de l'Emir Abd elkader.

(à suivre...)

ETATS-UNIS - SAHARA-OCCIDENTAL

Le Huffington Post plaide pour le droit à l'autodétermination au Sahara occidental

Le quotidien américain
Huffington Post a prôné le droit à l'autodétermination au Sahara occidental en affirmant que le Maroc "occupe illégalement" les territoires sahraouis tout en insistant sur l'impérativité d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme.

"La dernière colonie d'Afrique: L'Etat oublié" est le titre de l'article publié mardi par cet influent journal américain qui souligne que "cet Etat s'appelle le Sahara Occidental et son peuple est appelé les Sahraouis".

Dans un rappel historique, le *Huffington Post* souligne qu'au milieu du XX^e siècle, plusieurs pays africains avaient commencé à acquérir leur indépendance des puissances coloniales et qu'aujourd'hui, "tous les Etats africains sont considérés comme souverains sauf un qui est le Sahara Occidental".

Contrairement à la plupart des Etats africains qui, poursuit-il, ont exercé leur droit à l'autodétermination avant le retrait de la puissance coloniale, le Sahara Occidental avait été immédiatement et indûment revendiqué par ses pays voisins, le Maroc et la Mauritanie, après le retrait de l'Espagne, son ancien colonisateur.

"Plutôt que de donner l'indépendance aux Sahraouis, l'Espagne a conclu un marché avec le Maroc et la Mauritanie en signant l'accord de Madrid par lequel l'Espagne a divisé le territoire sahraoui entre ces deux pays voisins", rappelle encore le quotidien américain.

A ce propos, il précise qu'en 1975, "le Maroc a envahi et occupé le Sahara occidental alors qu'un mois plus tôt, la Cour internationale de Justice (CIJ) avait statué



que ni le Maroc ni la Mauritanie ne disposent d'un fondement juridique d'une souveraineté territoriale sur le Sahara occidental". Faisant fi de cette décision internationale, s'indigne le journal, "le Maroc s'est avancé et occupe le Sahara occidental". Le *Huffington Post* qualifie catégoriquement cet acte d'"occupation illégale" par le Maroc tout en rappelant que la Mauritanie s'était retirée du Sahara occidental en 1979 alors que l'occupant marocain contrôlait la plupart du territoire sahraoui. Sur la base de ces faits, cet influent journal américain observe que le Maroc "occupe illégalement" le Sahara occidental depuis 38 ans et qu'en dépit du droit de l'ONU qui stipule le droitinaliéable d'exercer librement l'autodétermination, des puissances internationales n'interviennent pas pour exiger un référendum d'autodétermination à l'instar de ce qui avait été pratiqué pour les autres Etats africains.

La réponse, explique le même quotidien, est que les puissances mondiales les plus dominantes "étaient en jeu", rappelant que lorsque le Maroc avait envahi le Sahara occidental, le gouvernement marocain avait un fort soutien de l'Espagne,

de la France et de l'Administration Reagan aux Etats-Unis.

"Tous ces pays avaient perçu le Maroc comme un allié clé au Moyen-Orient et ne voulaient pas compromettre leur relation par un soutien à un référendum pour l'indépendance, même si cette solution a été soutenue par le droit international".

Quant à l'ONU, le journal considère que, souvent, elle n'applique pas le droit international lorsque cela "contrebit l'intérêt des puissances mondiales" et que le cas du Sahara Occidental en est la preuve.

De surcroît, le quotidien américain considère que "le pire échec" de l'ONU est d'avoir pas introduit le mécanisme de surveillance des droits de l'homme des Sahraouis au sein de la Minurso, et ce, en dépit des nombreux rapports accablants des ONG internationales des droits de l'homme sur la violation de ces droits du peuple sahraoui par le Maroc.

Soutenant l'importance d'une médiation plus large de la question sahraouie, le *Huffington Post* regrette et dénonce le silence complice ou, parfois, la censure frappant des médias marocains et étrangers sur le dossier du Sahara occidental.

NIGERIA

Le Nigeria appelle à une réforme de la CPI mais écarte un retrait

Le président nigérian Goodluck Jonathan a appelé mardi à une réforme de la Cour pénale internationale, comme le demande l'Union africaine, soulignant toutefois que le Nigeria ne pensait pas à un retrait de l'institution. "Nous ne pensons pas à un retrait mais nous allons travailler avec d'autres à renforcer et réformer la CPI", a déclaré Goodluck Jonathan dans un communiqué, à l'issue d'une rencontre à Abuja avec le président de la Cour, le Coréen Sang-Hyun Song. Plusieurs dirigeants africains ont déjà reproché à la CPI de n'avoir inculpé ou jugé que des Africains depuis le début des travaux de la Cour en 2002. Le 12 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine réunis en sommet extraordinaire avaient demandé l'ajournement des procédures engagées pour crimes contre l'humanité contre le président kényan Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto. Ils avaient estimé que les dirigeants en exercice jouissaient d'une immunité et qu'aucun ne devrait être traduit devant un tribunal international durant son mandat.

"La CPI doit être davantage consciente des défis auxquels font face les dirigeants africains", a estimé Goodluck Jonathan. En réponse, Sang-Hyun Song a appelé à renforcer le dialogue pour régler les inquiétudes de l'Union africaine, selon le communiqué.

MALI

Journalistes français tués au Mali: au moins 35 personnes arrêtées en 48h

Au moins 35 personnes ont été interpellées ces dernières 48 heures dans le cadre de l'enquête menée sur le meurtre de deux journalistes français dans le nord du Mali, ont indiqué mardi des sources sécuritaire et administrative maliennes. "Au moins 35 personnes ont au total été arrêtées depuis le début des investigations, nous mettons tout en œuvre pour faire avancer les enquêtes", a affirmé une source sécuritaire malienne à l'AFP. L'information a été confirmée par une source administrative de Kidal, la ville où ont été assassinés les journalistes le 2 novembre, qui a parlé de "quelques dizaines de personnes interpellées sur le territoire malien au cours des dernières 48 heures". "C'est encourageant", a ajouté cette source à Kidal en précisant que "dans la voie abandonnée non loin du lieu du crime, de précieux numéros de téléphone ont été trouvés, ce qui est un détail important".

La source sécuritaire malienne a pour sa part affirmé que "les preuves s'accumulent". "Nous avons plus que des indices, des sous-traitants (ceux qui enlèvent des otages pour le compte d'un groupe armé, ndlr) actuellement en prison pour une affaire d'enlèvement d'otages français en 2011, ont également permis de prendre de bonnes pistes dans l'enquête", a-t-elle ajouté.

Le Mali et la France ont promis que tout sera fait pour retrouver les auteurs de l'assassinat de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, journalistes à Radio France Internationale (RFI) tués peu après avoir été enlevés à Kidal par un petit groupe d'hommes armés. Des policiers français sont arrivés lundi à Bamako pour participer à l'enquête sur ces assassinats.

TUNISIE

Choix du futur Premier ministre en Tunisie: Marzouki affirme sa neutralité et affiche sa confiance à surmonter la crise

Le président tunisien Moncef Marzouki a affirmé mardi sa neutralité dans le choix d'un nouveau Premier ministre, reporté sine die faute d'accord entre le parti au pouvoir Ennahda et l'opposition, affichant sa confiance dans la capacité de son pays à surmonter la crise.

Le président ne soutient aucun candidat particulier au poste de chef du gouvernement, a assuré la présidence tunisienne dans un communiqué publié au lendemain de la suspension sine die des pourparlers. Le chef de l'Etat "acceptera dans le cadre du respect de l'organisation provisoire des pouvoirs publics le candidat sur lequel se mettront d'accord les partis dans le cadre d'un consensus national", a indiqué le communiqué.

M. Marzouki a salué les efforts fournis par le quartet médiateur (UGTT, syndicat utica, patronat, Ligue des droits de l'homme et Conseil de l'Ordre) et invité, a ajouté le communiqué, tous les partis "à faire preuve de responsabilité (...) pour permettre au peuple d'élire dans les plus brefs délais une assemblée parlementaire dans le cadre d'une nouvelle Constitution".

Les pourparlers entre Ennahda et l'opposition ont été suspendus lundi faute d'accord entre les deux camps: Ennahda et leur allié laïc Ettakatol campant sur leur candidat, Ahmed Mestiri, 88 ans, et l'essentiel de l'opposition sur Mohamed Ennaceur, 79 ans, deux vétérans déjà ministres

à l'époque du père de l'indépendance, Habib Bourguiba.

La candidature de Abdelkarim Zbidi, ancien ministre de la Défense, a été proposée par l'opposition mais refusée par l'intéressé, dont les rapports avec le président Marzouki sont notamment "mauvais".

Le parti Nidaa Tounès a ainsi fait porter la responsabilité de l'échec du dialogue au président M. Marzouki. "La présidence a fait capoter le dialogue", a déclaré Taïeb Baccouche, numéro deux du principal parti d'opposition. Plus tôt dans la journée, M. Marzouki a déclaré, après un entretien à Paris avec son homologue français François Hollande, que "les Tunisiens sont décidés à promouvoir un processus démocratique, quelles

que soient les difficultés de l'instant". "La Tunisie traversera cette mauvaise passe" et "je pense qu'elle installera cet Etat démocratique transparent, non corrompu, qui pourrait être aussi en partie une réponse au terrorisme", a-t-il ajouté. "Le processus avance, avec des moments d'arrêts, mais nous sommes absolument décidés à le poursuivre", a insisté M. Marzouki.

De son côté, François Hollande a souligné "l'importance, pour la France et pour tous ceux qui sont attachés aux droits de l'homme et à la démocratie, que la transition puisse arriver à son terme en Tunisie". "Cela veut dire des élections dans le meilleur délai et organisées de manière incontestable", a-t-il dit.

Dialogue national en Tunisie: le président Marzouki extrêmement optimiste pour trouver une solution

Le président tunisien Moncef Marzouki s'est dit extrêmement optimiste que le dialogue national continue et qu'une solution soit trouver dans les prochains jours, ont rapporté hier les médias.

«Le dialogue national n'a jamais cessé. Il continue, aujourd'hui même, il doit continuer, même derrière les portes», a déclaré M. Marzouki hier lors d'une interview

accordée à la radio France info. «Nous allons trouver une solution. Nous sommes un pays sage, il y a une classe politique sage et c'est cette sagesse et cette modération des Tunisiens qui me permettent d'être extrêmement optimiste», a-t-il ajouté. Le président Marzouki avait affirmé mardi sa neutralité dans le choix d'un nouveau Premier ministre, reporté sine die faute d'accord entre le parti au

pouvoir Ennahda et l'opposition. La suspension du dialogue national intervient alors que le pays est confronté à l'essor des violences qui ont culminé en octobre avec la mort de neuf policiers et gendarmes et deux attentats ratés qui ont visé pour la première fois des sites touristiques.

APS

Refus des Palestiniens de poursuivre les négociations avec Israël tant que la colonisation continue

Un haut responsable palestinien a déclaré mardi que les Palestiniens refusaient de poursuivre les négociations avec les Israéliens tant que la colonisation continue.

"La partie israélienne est déterminée à continuer la colonisation et nous ne pouvons pas poursuivre les négociations sous cette offensive sans précédent dans les colonies", a affirmé à l'AFP ce responsable à l'issue d'une session de négociations très houleuse entre Palestiniens et Israéliens à El Qods occupée.

Les négociations palestino-israéliennes ont capoté pendant la session de mardi soir", a ajouté la même source au moment même où le secrétaire d'Etat américain John Kerry arrivait à El Qods pour tenter de relancer le processus de paix en difficulté.

M. Kerry devait rencontrer hier le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à El Qods, puis le président palestinien Mahmoud Abbas à Beitléhém, en Cisjordanie.

Malgré près de 20 rencontres en trois mois entre négociateurs israéliens et palestiniens, les pourparlers de paix courrent à l'échec à moins d'une intervention du médiateur américain, ont averti responsables palestiniens.

SYRIE Armes chimiques: Washington "sceptique" sur l'inventaire syrien



L'ambassadrice américaine à l'ONU, Samantha Power a souligné mardi que son pays continuait de vérifier l'exactitude de l'inventaire des armes chimiques transmis par la Syrie à la communauté internationale ainsi que son programme de destruction de cet arsenal.

Celle-ci a aussi fait part de son "scepticisme" quant aux déclarations de Damas.

"Il reste encore du travail pour s'assurer que la liste des sites officiellement transmise par le gouvernement syrien est exhaustive et que le processus est en bonne voie, en particulier la phase de destruction, qui semble très compliquée", a déclaré Samantha Power après une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux armes chimiques syriennes.

La Syrie a transmis à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) un document de 700 pages dans lequel le gouvernement de Bachar al-Assad s'engage à la destruction intégrale du stock de 1.000 tonnes d'agents chimiques et de 290 tonnes d'armes chimiques du pays.

Les experts américains continuent d'étudier ce document "extrêmement technique", a ajouté le diplomate. "Vous entendrez certainement parler de nous si nous décelons une non-conformité ou des divergences importantes", a-t-elle ajouté. Fin octobre, toutes les armes chimiques syriennes ont été placées sous scellés et les sites de production ont été déclarés inutilisables par l'OIAC.

PALESTINE

Kerry entame sa mission au Proche-Orient pour relancer le processus de paix israélo-palestinien

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a débuté hier sa mission au proche orient avec des entretiens avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à El Qods en vue de relancer le processus de paix israélo-palestinien en difficulté, ont rapporté les médias.

M. Kerry se rendra ensuite à la mi-journée à Beitléhém en Cisjordanie, pour s'entretenir avec le président palestinien Mahmoud Abbas. Cette nouvelle étape de discussions relancées en juillet, après près de trois ans d'interruption, se déroule dans une atmosphère de crise.

Les Palestiniens ont fait part mardi soir de leur refus de poursuivre les négociations tant que la colonisation israélienne continuerait. A la veille de la visite de M. Kerry, Israël a lancé dimanche des appels d'offre pour construire près de 2.000 logements en Cisjordanie occupée et à El



Qods-Est occupée. « La partie israélienne est déterminée à continuer la colonisation et nous ne pouvons pas poursuivre les négociations sous cette offensive sans précédent dans les colonies », a déclaré un haut responsable palestinien, cité par l'AFP. « Les négociations palestino-israéliennes ont capoté pendant la session de mardi soir », a ajouté la même source à l'issue d'une rencontre très houleuse entre négociateurs palestiniens et israéliens à El Qods. M. Kerry s'est malgré tout déclaré « optimiste » le week-end dernier quant au processus de paix, affirmant espérer des

« progrès dans les prochains mois ».

Le président Abbas a pour sa part réaffirmé mardi « être sérieux pour la paix et croire à la paix avec Israël », lors d'une conférence de presse conjointe avec le chef de l'Etat polonais Bronislaw Komorowski à Beitléhém, en Cisjordanie..

Les négociateurs palestiniens réclament que les discussions se tiennent sur la base des lignes antérieures au début de l'occupation israélienne de El Qods-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza en juin 1967, avec des échanges de territoires équivalents.

MORT DE YASSER ARAFAT

Les rapports suisse et russe remis aux dirigeants palestiniens

Les rapports suisse et russe concernant les prélevements en 2012 sur la dépouille de Yasser Arafat ont été remis aux dirigeants palestiniens, a-t-on indiqué mardi de sources officielles palestiniennes.

Le rapport a été remis par le laboratoire suisse, a déclaré à l'AFP Taoufiq Tiraoui, le président de la commission d'enquête palestinienne sur la mort de Yasser Arafat, sans autre commentaire.

L'agence officielle palestinienne Wafa a pour sa part rapporté que l'Agence fédérale d'analyses biologiques russe avait remis son rapport le 2 novembre, précisant que les conclusions en seraient rendues publiques ultérieurement. Une



soixantaine de prélevements ont été effectués le 27 novembre 2012 dans la tombe du dirigeant historique palestinien à Ramallah, en Cisjordanie, puis répartis pour analyse entre les trois équipes d'enquêteurs, suisse, française et russe.

Arafat est mort à 75 ans le 11 novembre 2004 dans un hôpital militaire de la région parisienne, où il avait été transféré avec l'accord d'Israël qui l'assiégeait depuis plus de deux ans à la Mouqataa, siège de la présidence palestinienne à Ramallah.

Les causes de sa mort n'ont pas été élucidées, et beaucoup de Palestiniens accusent Israël de l'avoir empoisonné.

IRAN - AFGHANISTAN

Une responsable du HCR en visite en Iran pour "ne pas oublier" les réfugiés afghans

La Haut-commissaire assistante pour les opérations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Janet Lim a assuré mardi que l'organisation internationale "n'oubliait pas" les 840.000 réfugiés afghans en Iran.

"Le monde est concentré sur la crise en Syrie mais il est important que le HCR montre que nous n'avons pas oublié les réfugiés afghans" en Iran, a expliqué à l'AFP Janet Lim.

Mme Lim a conclu mardi une visite de trois jours en Iran, qui abrite la plus grande population de réfugiés afghans après le Pakistan, certains installés depuis les années 80. Avec un budget de près de 60 millions de dollars pour 2013, "nous tentons de maximiser l'utilisation d'un minimum de ressources", a dit Mme Lim.

"L'Iran a beaucoup contribué pour accueillir ces réfugiés depuis plus de 30 ans", a-t-elle assuré à l'issue d'une visite de trois jours. Les réfugiés ont accès à l'enseignement primaire et aux services de santé de base "comme n'importe quel Ira-

nien", a souligné Mme Lim. Mais cette population reste vulnérable, notamment pour financer des traitements médicaux chers et face aux employeurs.

Le HCR "tente de cibler les réfugiés les plus vulnérables", notamment avec un nouveau système d'assurance-santé lancé fin 2012 qui a déjà bénéficié à 200.000 malades souffrant de pathologies lourdes.

Des projets sont en cours pour "éteindre les capacités des services existants actuellement surchargés, comme les écoles ou les cliniques". Depuis le début 2013, environ 6.400 réfugiés ont aussi accepté un rapatriement, selon les chiffres publiés par le HCR. Chaque candidat au retour reçoit 150 dollars pour sa réinstallation et bénéficie d'une assistance sur place en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

"La solution au problème des réfugiés se trouve en Afghanistan", a souligné le représentant du HCR en Iran, Bernard Doyle. L'amélioration de la situation politique et économique dans leur pays d'origine pourrait convaincre les réfugiés



de revenir "en grand nombre", a-t-il estimé, rappelant que plus d'un million d'entre eux étaient déjà rapatriés malgré "les troubles et les difficultés".

APS

CHINE

Détonations d'engins explosifs près du siège du Parti communiste à Taiyuan

Plusieurs détonations provoquées par des engins explosifs se sont produites mercredi près du siège du Parti communiste chinois (PCC) à Taiyuan, capitale de la province du Shanxi (nord), a annoncé la police de la ville.

«Il y a eu plusieurs explosions successives provoquées par des petits engins explosifs à proximité du siège du Parti à Taiyuan», a indiqué la police.



Les explosions, qui ont eu lieu vers 07h40 heure locale (23h40 GMT), ont blessé une personne et endommagé un véhicule, a précisé la police. «Des responsables de la sécurité

publique sont en ce moment sur les lieux et enquêtent sur l'incident», a-t-elle ajouté, soulignant que des cadres provinciaux et municipaux s'étaient également immédiatement rendus sur place.

Cette série d'explosions intervient un peu plus d'une semaine après qu'un 4X4 ait foncé dans la foule et pris feu place Tiananmen à Pékin, faisant deux morts, en plus des trois occupants du véhicule, et 40 blessés.

ALLEMAGNE

L'ambassadeur britannique «invité à prendre position» sur une affaire d'espionnage

Le ministère allemand des affaires étrangères a «invité» l'ambassadeur de la Grande Bretagne «pour prendre position» sur des informations de presse relative à l'existence d'un système d'espionnage au sein de la représentation britannique à Berlin, a annoncé le gouvernement allemand.

L'ambassadeur, Simon McDonald, «a été invité pour une discussion à l'initiative du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle», a affirmé le ministère, dans un communiqué. Le diplomate n'a pas été convoqué, comme cela avait été le cas pour l'ambassadeur américain, après que le gouvernement fédéral eut fait part de ses inquiétudes sur un possible espionnage du téléphone portable de la chancelière allemande Angela Merkel par les Etats-Unis. Le ministère a demandé à M. McDonald «une prise de position sur les informations émanant de médias britanniques, et a souligné que l'interception de communications depuis les locaux d'une mission diplomatique violerait le droit international», a précisé le ministère allemand des Affaires étrangères dans son communiqué.

La rencontre a «eu lieu dans l'après-midi au ministère et est terminée», a confirmé William Gartward, porte-parole de l'ambassade britannique à Berlin, sans autre précision.

Des documents transmis par l'ex-consultant de la NSA américaine, Edward Snowden, et des photographies aériennes «suggèrent» que le Royaume-Uni dispose d'un système d'espionnage sur le toit de son ambassade à Berlin, a rapporté mardi le quotidien britannique *The Independent*.



KOSOVO-SERBIE

Le Kosovo cherche une solution après l'interruption des élections dans le nord

La Commission électorale kosovare se demandait mardi si elle allait ou non organiser un nouveau vote dans le nord du Kosovo, après l'interruption des élections municipales dimanche par des extrémistes. «Ce n'est qu'à l'issue de l'analyse du matériel électoral que nous pourrons voir (...) si un nouveau vote aura lieu» dans ces circonscriptions, a indiqué Valdet Daka, présidente de la commission électorale.

Une heure avant la clôture du scrutin municipal du 3 novembre, des extrémistes encagoulés ont fait irruption dans des bureaux de vote de la partie nord de la ville de Kosovska Mitrovica, où les Serbes sont majoritaires, et ont agressé le personnel de ces bureaux et des électeurs, détruisant les urnes, avant de s'enfuir. La commission décidera soit de procéder à un nouveau vote dans un seul des trois bureaux où les incidents sont survenus ou de le reprogrammer dans toute la municipalité de Mitrovica

nord, a indiqué à l'AFP une source de la commission électorale. Une mission de l'UE chargée d'observer les municipales a condamné mardi l'interruption du vote dans le nord du Kosovo. «Ce n'étaient pas seulement des attaques des bâtiments des bureaux de vote. C'était une attaque du droit fondamental du peuple de s'exprimer dans les urnes», a déclaré Roberto Gualtieri, chef de la mission européenne. Les observateurs ont également fait état de «l'omniprésence des intimidations et des pressions sur les militants politiques et les électeurs». Le vote a été organisé dans le nord du territoire kosovar avec la bénédiction et le soutien de Belgrade pour la première fois depuis l'indépendance du Kosovo proclamée en 2008. Quelque 40 000 Serbes vivant dans cette partie du Kosovo ne reconnaissent pas l'autorité de Pristina. L'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), qui avait pour mission d'aider à l'organisation des municipales, a indiqué que moins d'un Serbe sur cinq a voté dimanche. Hormis les incidents dans le nord, la mission de l'UE a jugé que le déroulement du vote avait été «satisfaisant dans la grande majorité des bureaux de vote observés».

ELECTIONS MUNICIPALES AUX ÉTATS-UNIS

Le démocrate Bill de Blasio, élu maire de New York

Les New-Yorkais ont élu massivement mardi le démocrate Bill de Blasio maire de leur ville, pour remplacer le milliardaire Michael Bloomberg. De Blasio, un Italo-américain de 52 ans marié à une Afro-Américaine, a écrasé son adversaire républicain Joe Lhota, avec plus de 70% des suffrages selon des résultats encore partiels. «Les New-Yorkais ont demandé haut et fort une nouvelle direction

pour notre ville, unis dans l'idée qu'aucun New-Yorkais ne doit être laissé sur le bord du chemin», a déclaré M. de Blasio, mardi soir, remerciant ses supporters, entouré de sa femme et de leurs deux enfants mélis, qu'il avait placés au centre de sa campagne. «Combattre les inégalités n'est pas facile, cela ne l'a jamais été. Les problèmes ne seront pas réglés en un jour (...) Mais je ne cesserai jamais de me

battre», a-t-il insisté. New York, la plus grande ville des Etats-Unis avec 8,3 millions d'habitants, compte six fois plus d'électeurs démocrates que de républicains, mais n'avait plus élu de maire démocrate depuis 1989. Elle n'était pas la seule ville américaine à voter mardi. Boston, Seattle, Détroit et Atlanta, ont également élu leur maire. Dans le très démocrate New Jersey, le républicain Chris

Christie a remporté facilement un deuxième mandat de gouverneur, forte personnalité désormais incontournable dans la perspective de la présidentielle de 2016.

La Virginie a également élu un nouveau gouverneur, lors d'une élection très disputée, remportée de justesse par le démocrate Terry McAuliffe, grand ami des Clinton, qui succédera à un républicain.

ONU

La Chine demande au Japon des informations «précises» sur Fukushima

La Chine a demandé mardi au Japon de fournir des informations «précises» à la communauté internationale sur la façon dont Tokyo gère les fuites d'eau radioactive de la centrale accidentée de Fukushima, ravagée par le tsunami de mars 2011.

«La Chine suit avec la plus grande attention les mesures prises par le Japon», a déclaré l'ambassadeur adjoint de la République populaire à l'ONU, Wang Min, lors d'un débat consacré à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) lors de l'assem-

blée générale des Nations unies à New York. «Nous exhortons le Japon à ne renoncer à aucun effort pour limiter l'impact de l'accident et à communiquer des informations exhaustives, précises, en temps et en heure à la communauté internationale», a ajouté Wang Min.

L'accident de la centrale de Fukushima a «sonné l'alarme dans le domaine de la sécurité nucléaire», a souligné le diplomate chinois, tout en ajoutant que son pays était un «ferveur partisan de l'énergie nucléaire».

Le mois dernier, Tokyo Electric Power (Tepco), la compagnie exploitante de Fukushima, avait indiqué que de l'eau de pluie contaminée s'était peut-être écoulée dans l'océan Pacifique.

Une crainte partagée par l'Aiea, dont le directeur général Yukio Amano a estimé fin octobre que «la priorité la plus urgente était la gestion de l'eau contaminée».

De son côté, la Corée du Sud a jugé que Fukushima continuait «à être source d'inquiétude, notamment dans les pays riverains, en raison de

l'écoulement d'eau contaminée dans la mer», selon les mots de l'ambassadeur adjoint à l'ONU, Sul Kyung-hoon. Mais Séoul «est reconnaissant au gouvernement japonais des efforts entrepris pour partager les informations pertinentes avec la communauté internationale».

M. Amano a quant à lui expliqué que son agence avait «recommandé au Japon de mettre en place une stratégie efficace et des mécanismes pour la gestion à long terme des eaux contaminées». APS

La question du transfèrement du contrôle de l'armée sud-coréenne en temps de guerre n'est «pas si importante», a jugé mardi le commandant américain pour l'Asie-Pacifique. Ce contrôle opérationnel prévoit que le général américain à la tête des 28 500 soldats américains présents en Corée (Usfk) prenne la tête des 640 000 hommes de l'armée sud-coréenne en cas de guerre avec le Nord.

Il doit être remis à Séoul en décembre 2015, mais la crise du printemps dernier avec Pyongyang a conduit la Corée du Sud à solliciter un nouveau report. Cette échéance avait déjà été repoussée en 2010 après l'affaire du torpillage de la corvette sud-coréenne Cheonan par un sous-marin nord-coréen. Cette question du transfert à toujours été «conditionnelle» et fonction de l'état de préparation et des moyens militaires sud-coréens, a affirmé l'amiral Samuel Locklear, le commandant de forces américaines dans le Pacifique (Pacom) devant la presse étrangère à Washington. «Alors que nous avançons vers 2015, ce sera fonction de la situation à ce moment-là», a-t-il ajouté.

Pour lui, la décision formelle du transfert du contrôle n'est «pas si importante que cela». Il a toutefois laissé entendre que celui-ci devrait avoir lieu dès que ces conditions seront remplies, et qu'il ne doit pas être retardé par des questions de politique intérieure coréenne. Cette question divise la classe politique sud-coréenne. Les partis de gauche dans l'opposition voient la situation actuelle comme quasi-coloniale tandis que les conservateurs veulent croire que le commandement américain constitue la meilleure des garanties de l'engagement de Washington pour la défense de la Corée du Sud.

Lors d'une visite à Séoul début octobre, le chef du Pentagone Chuck Hagel n'a pas caché les réticences américaines à un nouveau défilé, évoquant la nécessité pour l'alliance de «grandir et mûrir», mais il a accepté de «poursuivre les consultations» sur cette question avec son homologue.

Programme du Jeudi 7 novembre 2013

TF1

06:45 TFOu
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Au nom de la vérité
10:55 Au nom de la vérité
11:20 Au nom de la vérité
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Les liens du cœur
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 1001 questions santé
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:50 Crossing Lines
21:45 Crossing Lines
22:45 Les experts : Miami
23:35 Les experts : Miami

2

06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:48 Météo 2
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:40 Comment ça va bien !
16:50 Dans la peau d'un chef
17:40 Côté Match
17:45 On n'demande qu'à en rire
18:25 Jusqu'ici tout va bien
19:20 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Parents mode d'emploi
20:00 Journal
20:42 Paris en plus grand
20:43 Alcaline l'instant
20:44 Météo 2
20:45 Envoyé spécial
22:15 Complément d'enquête
23:20 Alcaline le mag

3

04:30 Les matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie
06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 La Terre vue d'Alban
06:47 Ninjago
07:13 Ninjago
07:40 Les Dalton
07:47 Les Dalton
07:55 Les Dalton
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:35 Oggy et les cafards
08:45 Des histoires et des vies (1ère partie)
09:45 Des histoires et des vies (2e partie)
10:35 Edition de l'outre-mer

10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Keno
13:55 Un cas pour deux
14:55 Questions criblées au Sénat
15:55 Sénat info
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:20 Un livre, un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Édition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Plus belle la vie
20:45 Dans la brume électrique
22:45 Météo
22:48 Parlons passion
22:50 Grand Soir 3
23:45 Les carnets de Julie

CANAL+

06:20 L'intégrale du zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 Zapsport
07:25 La météo
07:30 Le petit journal
08:00 Les Guignols de l'info
08:08 La météo
08:10 Zapping
08:15 Les Simpson
08:40 Piazza Fontana
10:40 Tout doit disparaître
10:53 Plateaux cinéma indépendant
10:55 La pirogue
bande-annonce
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Kindia 2015, un défi durable
15:25 Les nouveaux explorateurs
16:20 La caméra planquée de François Damiens
16:30 Lilyhammer
17:15 Lilyhammer
18:00 Zapping
18:10 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Dexter
21:50 Dexter
22:40 Nurse Jackie
23:10 Nurse Jackie
23:35 La musicale Live

M

07:05 Météo
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
08:00 Les blagues de Toto
08:15 Le petit Nicolas
08:40 Martine
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Les reines du shopping
11:00 Drop Dead Diva
11:45 Drop Dead Diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un secret bien enfoui
15:40 Body of Proof
16:20 Les reines du shopping
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Under the Dome
21:40 Under the Dome
22:30 Under the Dome
23:20 Under the Dome

La sélection

TF1

20h50

Combat singulier

**Résumé**

Rebecca, Louis et Dorn mettent au point les derniers détails du plan visant à piéger Dimitrov. Hickman, de son côté, est convoqué sur une scène de crime. Une femme a été retrouvée morte, et il craint que le cadavre ne soit celui de son amie. Sur place, toutes les pièces à conviction le désignent comme étant le coupable. Tommy fait alors équipe avec l'inspectrice néerlandaise Arabella Seeger pour mettre un terme à cette méprise.

2

20h45

Envoyé spécial

**Résumé**

«Poisson : élevage en eaux troubles». Recommandé par les médecins et les nutritionnistes, le poisson garde l'image d'un aliment sain et naturel.

En France, sa consommation a doublé en cinquante ans et les élevages se développent fortement. Pourtant, il peut s'avérer toxique. Utilisation de farines animales, recours massif aux antibiotiques et aux pesticides, pollution au mercure et aux polychlorobiphényles (PCB), défaut de traçabilité, substitution frauduleuse d'espèces...

3

20h45

DANS LA BRUME ÉLECTRIQUE

**Résumé**

Synopsis : New Iberia, Louisiane. Le détective Dave Robicheaux est sur les traces d'un tueur en série qui s'attaque à de très jeunes femmes. De retour chez lui après une investigation sur la scène d'un nouveau crime infâme, Dave fait la rencontre d'Erlod Sykes. La grande star hollywoodienne est venue en Louisiane tourner un film, produit avec le soutien de la fine fleur du crime local, Baby Feet Balboni.

Erlod raconte à Dave qu'il a vu, gisant dans un marais, le corps décomposé d'un homme noir enchaîné. Cette découverte fait rapidement resurgir des souvenirs du passé de Dave.

CANAL+

20h55

Dexter (Série TV)

**Résumé**

Dexter informe Evelyn du meurtre de Zach. Il parvient à trouver une trace de sang et une empreinte sur les lieux du crime avant que la police n'intervienne.

Ces indices prouvent que le meurtrier est appartenir au docteur Vogel. Jacob Elway informe un marshall de la présence d'Hannah à Miami.

Les deux hommes s'accordent pour partager la prime s'ils réussissent à la capturer. Debra songe à réintégrer la brigade criminelle.

M6

20h50

Le fléau

Résumé

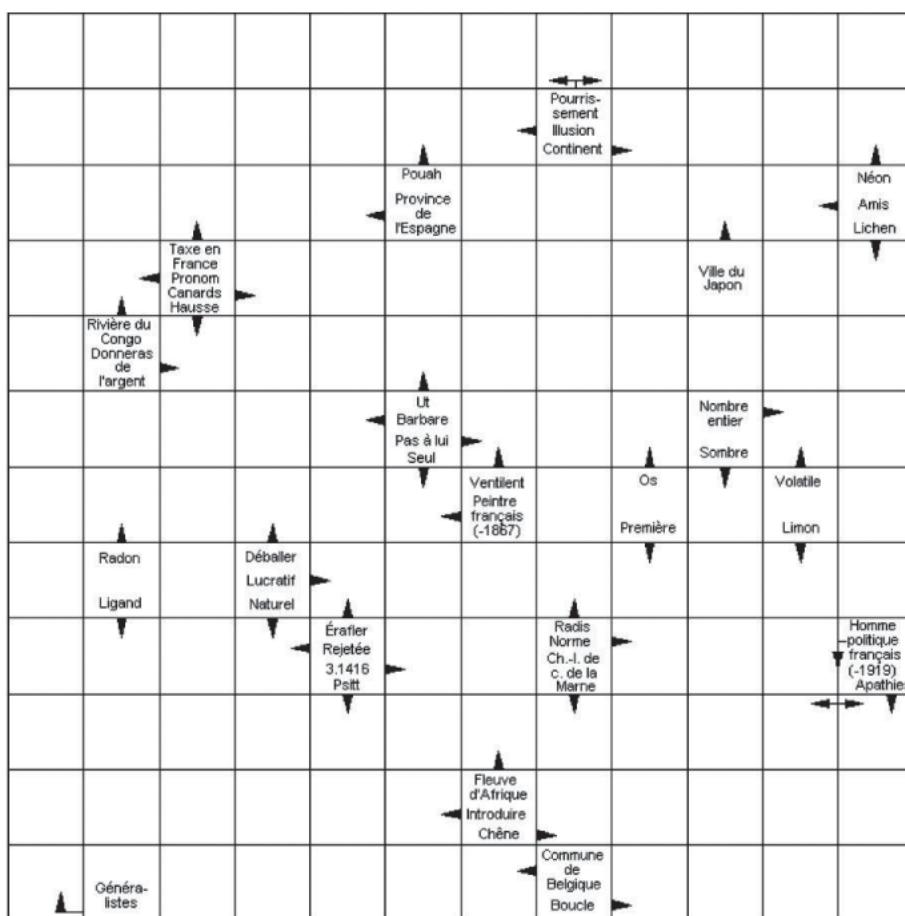
Julia a découvert que Barbie avait un rapport avec son mari disparu. À quelques pas du dôme, alors que les militaires se préparent à partir, Linda fait un malaise.

Le personnel hospitalier constate qu'il y a de plus en plus de malades, victimes de fièvres et de migraines.

Recrutée pour l'occasion, la mère de Norrie, psychiatre, pense qu'il s'agit d'une épidémie de méningite. Mais la ville manque de médicaments.



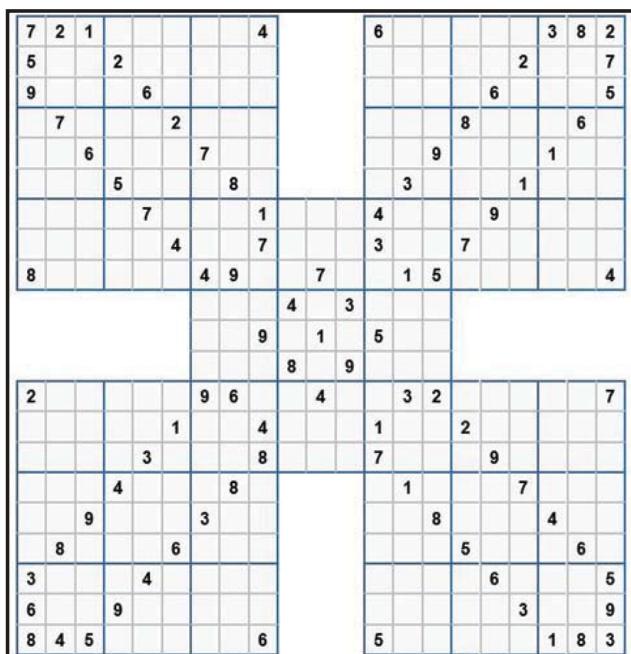
Mots fléchés n°420



Samouraï-sudoku n°420

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminiser des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Novembre

1659 : signature du traité des Pyrénées.

1733 : premier Pacte de famille.

1767 : prise d'Ayutthaya par le général Taksin.

1806 : bataille de Lübeck.

1811 : bataille de Tippecanoe.

1917 : révolution d'Octobre en Russie.

1931 : fondation de la République soviétique chinoise.

1944 : troisième réélection de Franklin Delano Roosevelt à la Présidence des États-Unis.

1961 : la France réalise son premier essai nucléaire souterrain.

1972 : réélection de Richard Nixon à la Présidence des États-Unis.

1987 : Zine el-Abidine Ben Ali devient président de la république tunisienne.

1990 : élection Mary Robinson à la Présidence d'Irlande.

2005 : Naypyidaw devient la capitale de la Birmanie.

2005 : arrestation de l'ancien président péruvien Alberto Fujimori.

Célébration :

- Journée internationale de l'écrivain africain.

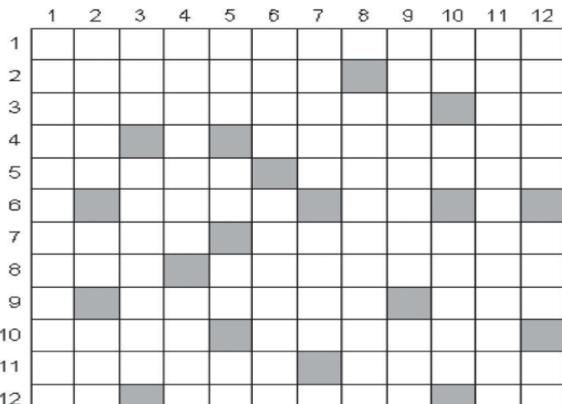
- Argentine : Día del Periodista Deportivo (Journée de la presse sportive).

- Bangladesh : Jour de la Révolution et de la solidarité.

- Luxembourg : Fête de saint Willibrord, saint patron du Grand-Duché.

- Biélorussie, Russie, Kirghizistan : Jour de la Révolution d'Octobre.

Mots croisés n°420



Horizontalement:

- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescent - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Proportionner
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif
- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américium - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

Programmes des rencontres

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL

(3^e J: MESSIEURS)

Vendredi (16h00):
 ES Sétif - WO Rouiba
 MB Bejaia - GS Pétroliers (16h30)
 OMK Milia - ES Béthioua
 NRBB Arreridj - EF Ain Azel
 PO Chlef - ASV Blida

Classement	Pts	J
1. NRBB Arreridj	6	2
2. GS Pétroliers	4	2
- MB Bejaia	4	2
- ES Sétif	4	2
5. OMK Milia	3	1
- EF Ain-Azel	3	2
7. PO Chlef	2	1
8. WO Rouiba	1	2
9. ES Béthioua	0	2
- ASV Blida	0	2

(3^e J: DAMES)

Vendredi (15h00):
 MB Bejaia - GS Pétroliers
Samedi (16h00):
 ASW Bejaia - JS Azzefoun
 Seddouk VB - RIJ Alger (à El-Kseur - 11h00)
 NR Chlef - WA Tlemcen
 WO Chlef - NC Bejaia (11h30)

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	2
-- MB Bejaia	6	2
-- ASW Bejaia	6	2
4. Seddouk VB	3	2
-- NR Chlef	3	2
-- NC Bejaia	3	2
7. WA Tlemcen	2	2
8. WO Chlef	1	2
9. RIJ Alger	0	2
-- JS Azzefoun	0	2

CHAMPIONNAT DE BASKET-BALL SUPER-DIVISION (A- 8 E JOURNÉE)

Vendredi 15h00:
 NB Staoueli - NA Hussein-Dey (18h00)
 GS Pétroliers - US Sétif
 CS Constantine - IRBB Arreridj
 USM Blida - CRB Dar Beida (16h30)

Samedi (15h00)

O.Batna - WA Boufarik

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	13	7
2. CS Constantine	12	7
-- IRBB Arreridj	12	7
-- CRB Dar Beida	12	7
5. US Sétif	10	6
6. NB Staoueli	9	7
-- USM Blida	9	7
-- NA Hussein-Dey	9	7
9. O. Batna	8	6
-- WA Boufarik	8	7

FOOTBALL/MONDIAL 2014 (BARRAGES RETOUR):

Dagano : «Notre tâche extrêmement compliquée face à l'Algérie»

L'attaquant international burkinabè Moumouni Dagano s'attend à un «match compliqué» face à l'Algérie le 19 novembre prochain au stade Mustapha Tchaker en barrages retour qualificatif à la Coupe du Monde 2014 de football.

«Cela fait longtemps que je ne l'avais vu jouer. Physiquement, techniquement et même tactiquement, c'est une excellente équipe, elle a fait un très bon match. La meilleure preuve, c'est qu'elle a réussi à marquer deux buts à l'extérieur, ce qui n'est pas à la portée de n'importe quelle équipe. Et c'est bien ce qui rend notre tâche extrêmement compliquée», a indiqué Dagano au site de la CAF. Le Burkina Faso avait battu l'Algérie 3 à 2 au match aller disputé le 12 octobre dernier à Ouagadougou. Mais Dagano estime que la situation à mi-parcours n'est pas aussi défavorable que certains se sont empressés de le dire ou de l'écrire, parce qu'elle libère l'équipe d'un excès de pression.» Le 19 novembre à Blida, les rôles seront inversés. Si nous sommes éliminés, les



spécialistes diront que c'est normal, si c'est l'Algérie tout le monde parlera de grosse surprise," a-t-il estimé.

L'attaquant du club qatari d'Al Sailiya est revenu également sur la rencontre aller disputée à Ouagadougou, affirmant que le Burkina Faso n'a pas montré son véritable visage.

«L'Algérie était venue à Ouagadougou pour faire la différence et pas pour un simple nul. Nous avons eu les ressources nécessaires pour faire la différence. Hon-

nêtement, je pense que nous avons été moyens ce jour-là. Nous n'avons pas montré notre véritable visage," a-t-il expliqué. "Je ne sais pas pourquoi: Peut-être la très forte pression. Nous avons joué chez nous devant une affluence record. Et la plupart des joueurs de l'équipe n'ont pas l'expérience de tels matches, enfin pas suffisamment. C'est la première fois qu'on se retrouve en position d'aller jouer le Coupe du monde," a-t-il ajouté.

A moins de deux semaines de la manche retour à Blida, l'expérimenté joueur des Étalons lance un appel au fair-play. L'important selon lui, ne sera pas le nom du vainqueur mais que l'Afrique soit bien représentée au Brésil.

«Je profite de cette occasion pour lancer un appel au fair-play à tous les Algériens. Que le Burkina gagne ou que ce soit l'Algérie, pour moi c'est la même chose. Le plus important est de bien représenter le continent au Brésil. J'espère que le fair-play sera à l'honneur et qu'on se salue à la fin, car ce n'est qu'un match de football» a-t-il souligné.

L'ouverture des portes avancée à 9h00 (DJS Blida)

L'ouverture des portes du stade Mustapha Tchaker de Blida aux supporters pour le match Algérie-Burkina Faso, prévu le 19 novembre (19h15), a été avancée à 9h00, a indiqué hier le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane. «Nous avons décidé d'avancer l'ouverture des portes pour phoo au lieu, de 11h00, comme cela a été décidé auparavant, afin de permettre aux supporters d'accéder au stade dans les meilleures conditions», a affirmé à l'APS le premier responsable de la DJS.

Le changement d'horaire a été décidé, lors d'une réunion

tenue hier entre le wali de Blida, le comité d'organisation du match, des représentants de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que des responsables du service d'ordre. Le premier responsable des sports de Blida a souligné que cinq accès supplémentaires seront ouverts au public, à l'occasion de cette rencontre, «pour faciliter une meilleure fluidité». Pour rappel, la vente des billets pour ce match, débutera le 16 novembre, soit trois jours avant le rendez-vous. 30.000 billets seront mis à la disposition des supporters pour un prix de 300 dinars (gradins) et 1000 dinars (tribune).

FOOTBALL / SÉTIF Une foule immense accompagne Lounis Mattem à sa dernière demeure

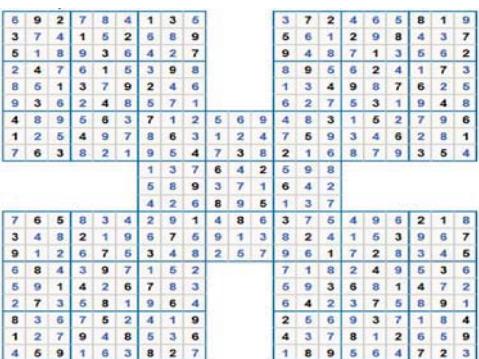
Une foule immense où l'on pouvait apercevoir toute la famille du footballeur sétifien, de toutes générations, ainsi que d'anciens co-équipiers du regretté Lounis Mattem, au CR Belouizdad et en équipe nationale de football, ont accompagné l'ancien n° 8 de l'Entente à sa dernière demeure, mercredi après-midi. Très émus, Hamma Mellakessou, Mokhtar Khalem, Mourad Barkat, Djillali Selmi, Bachir Douadi et plusieurs autres ex- footballeurs et entraîneurs, comme Azeroual, ont tenu, par leur présence aux côtés des citoyens de la ville et des autorités locales, à rendre un ultime hommage au «deu follets» de l'ESS. Lounis Mattem a rendu l'âme, mardi en début d'après-midi son domicile à Sétif, à l'âge de 71 ans, après avoir courageusement lutte, quatre années durant, contre la maladie.

La vente des billets débutera le 16 novembre

La vente des billets pour le match Algérie-Burkina Faso prévu le 19 novembre à Blida en barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde 2014, débutera le 16 novembre, et s'étalera sur trois jours, a indiqué hier le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane. «La vente des 30.000 billets, réservés pour ce rendez-vous, débutera le 16 novembre, et s'étalera jusqu'à la veille de la rencontre qui se jouera à guichets fermés», a affirmé à l'APS le premier responsable de la DJS. La décision a été prise lors d'une réunion tenue mercredi entre le wali de Blida, le comité d'organisation du match, des représentants de la fédération algérienne de football (FAF), ainsi que des responsables du service d'ordre. «Le prix des billets varie entre 300 dinars, pour les gradins, et 1000 pour la tribune», précise le premier responsable du secteur des sports à Blida. M. Ziane Bouziane a précisé que l'opération de vente «se fera au niveau des guichets du complexe de Mustapha Tchaker de Blida», n'écartant pas l'idée d'ouvrir d'autres points de vente.

Conscient de l'importance de ce rendez-vous qui pourrait permettre aux Verts de s'offrir le billet qualificatif pour la coupe du monde du Brésil, surtout qu'ils n'auront à remonter qu'un seul but (défaite 3-2 à l'aller), le premier responsable du secteur des sports à Blida a assuré, en outre, que «toutes les dispositions ont été prises pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions possibles». D'autres décisions seront prises cet après-midi, à la suite de cette réunion.

Solution Samurai-sudoku N°419



Solution Mots Croisés N°419

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°419

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOSMER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPR■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■FEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMENA
NA■BLOCUS■USTER

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (11^{ÈME} JOURNÉE)

L'USMBA et l'ASMO veulent rebondir

Sans victoire lors des deux dernières journées, le leader de la Ligue 2, l'USM Bel-Abbès et son poursuivant, l'ASMO Oran, tenteront de se relancer vendredi, en accueillant respectivement l'AS Khroub et le Amel Bousaâda dans le cadre de la 11^{ÈME} journée du championnat d'Algérie de football.

Les deux équipes sont avides de revanche après n'avoir récolté qu'un seul point en deux matches face à des équipes qui étaient pourtant à leur portée, ce qui a eu pour conséquence la réduction de l'écart les séparant du WA Tlemcen et de l'OM Médéa qui se partagent la 3^e place au classement.

La venue de l'ASK (15^e) et de l'ABS (12^e), des équipes mal en point, constitue l'occasion idéale pour l'USMBA et l'ASMO de repartir du bon pied et mettre vite aux oubliettes leur petit passage à vide.

L'OM, équipe la plus en forme du moment avec 4 matches sans défaite et 10 points récoltés, devrait évoluer sur du velours en accueillant la lanterne rouge du championnat, l'ES Mostaganem, complètement perdue à la veille de la 11^{ÈME} journée.

Après avoir raté un cheveu l'accès à la saison passée, l'ESM, avec un petit point au compteur, doit se résigner à jouer le maintien, surtout après la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) qui lui a donné match perdu par



pénalité et lui a défaillé trois points après le non-déroulement de sa rencontre de la précédente journée face à l'US Chaouia pour absence d'ambulance à l'heure prévue.

L'autre prétendant à l'accession, le WAT, effectuera un périlleux déplacement à Blida pour affronter l'USMB qui veut se racheter après sa défaite de vendredi dernier à Alger contre le NA Hussein-Dey (2-0).

Les Sang et Or, et après avoir stoppé l'hémorragie face aux Zianides (4 matches sans succès), se rendront chez le MC Saïda, au parcours intermittent cette saison à domicile et à l'extérieur. Ces deux équipes occupent toutes deux la 6^e place, en compagnie du CA Batna qui reçoit l'USM Annaba, laquelle vient de perdre son entraîneur Abdelkrim Latrèche, exclu vendredi lors du match gagné à domicile contre Bel-Abbès (1-0) et suspendu 6 mois dont 3 avec sursis à compter du 5 novembre.

Les deux dernières rencontres de ce week-end de L2 verront les promus USC (9^e) et USMM Hadjout (14^e) partir avec les faveurs des pronostics en accueillant, respectivement, l'AB Merouana (9^e) et le MSP Batna (12^e).

Programme de la 11^{ÈME} journée

VENDREDI À 15H00 :

CA Batna - USM Annaba
ASM Oran - Amel Bousaâda
OM Médéa - ES Mostaganem
US Chaouia - AB Merouana
USMM Hadjout - MSP Batna
MC Saïda - NA Hussein-Dey
USM Blida - WA Tlemcen
USM Bel-Abbès - AS Khroub

Classement :

	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	20	10
2. ASM Oran	18	10
3. WA Tlemcen	17	10
-.- O Médéa	17	10
5. USM Blida	15	10
6. MC Saïda	14	10
-.- CA Batna	14	10
-.- NA Hussein-Dey	14	10
9. USM Annaba	13	10
-.- AB Merouana	13	10
-.- US Chaouia	13	10
12. A Bousaâda	11	10
-.- MSP Batna	11	10
14. USMM Hadjout	10	10
15. AS Khroub	9	10
16. ES Mostaganem	1	10

La JSK prépare le CABBA

Ferrah Menad

Afin de bien préparer la rencontre contre le CABBA, le coach de la JSK Aït Djoudi a augmenté, hier matin, la charge.

En travaillant le volet offensif, l'entraîneur canari a mis en place plusieurs variantes en insistant souvent sur les côtés via les deux arrières Remache à droite et Mekaoui à gauche. Le premier responsable technique des Jaunes et Verts a aussi demandé à ses attaquants de concrétiser le maximum d'occasions afin d'instanter une confiance après les derniers matchs plutôt décevants. D'un autre côté, tout porte à croire que le staff technique renouvellera sa confiance au trio d'attaquants Ebossé, Messaâdia et Chibane

Belakhdar reprendra sa place

Anty fait l'impasse sur les trois dernières rencontres de son équipe, face respectivement au MCA, RCA, ESS, cet élément qui n'a pas participé à ses trois rencontres, Belakhdar retrouvera, certainement, sa place de titulaire au sein du onze, lors de ce rendez-vous important qui les attend face au CABBA , en prévision de la 11^{ÈME} journée du championnat professionnel Ligue 1, qui est prévu samedi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Cet élément de valeur sera d'un grand apport au niveau de l'effectif.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Birtouta
COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA

NIF : "4100020001608501033 "

Avis D'Attribution Provisoire De l'Appel d'Offres National Restreint N° 13/2013

Travaux D'aménagement Et Revêtement De La Voirie A Travers La Commune De Tessala El Merdja

Opération 01 : Travaux d'Aménagement Voirie Rhp Centre Kerrar .
Opération 02 : Travaux de Revêtement Centre Reugue

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° : 10/236 de la 07/10/2010 , modifier et complété , portant réglementation des marchés publics,

Monsieur le président de l'Assemblé Communale de Tessala El Merdja informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national restreint N° 13/2013 du 21/08/2013 paru dans les journaux **الأخبار** et DK News et le BOMOP.

Ei suite au PV de la commission communale de l'ouverture des plis technique et financière N° 32/2013 du 10/09/2013 et suite au PV de la commission communale d'évaluation technique N° 47/2013 du 29/09/2013 et le PV d'évaluation des offres financière N° 48/2013 du 30/09/2013.

Déclare l'attribution provisoire comme suite :

Opération	Entreprise	Note Tech	Montant de l'offre avant correction en T.T.C	Montant de l'offre après correction en T.T.C	Montant de l'offre retenue après alignement	Défai	Motif d'attribution	NIF
Opérations N° 01	E.G.H.T.H GHEBACHE Nabil	61,00	14.416.740,00	14.288.040,00	13.829.400,00	120 Jours	Moins Disant	185191600623157
Opération N° 02	E.T.P.H KADI MAHFLOUD	45,60	18.775.340,00	19.775.340,00	/	150 Jours	Moins Disant	176092600517115

Les soumissionnaire concernés par cette appel d'offre national restreint N° 13/2013, peuvent se présenter au service technique Bureau des marchés de l'A.P.C , pour consulter les résultats de l'analyse de leurs offres technique et financière dans un délai de 03 jours afin d'introduire un recours devant la commission des marchés compétente dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR

N.I.F : 0 002 0101 50054 72

AVIS DE CORRECTION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125-bis du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint N°23/2013 paru aux quotidiens "الأخبار" le 06/05/2013 et «DK NEWS» le 06/05/2013 pour l'amélioration urbaine dans la ville d'Adrar répartis en onze (11) lots, une correction dans l'attribution provisoire parue aux quotidiens "الأخبار" le 13/07/2013 et «DK NEWS» le 11/07/2013, relative au lot N°08 attribué à l'entreprise qui s'est désistée le 13/08/2013 et remplacé par l'entreprise sous-indiquée, suite à la proposition de la commission du jugement dans sa réunion le 29/09/2013.

Site lot N°	Entreprise/ société	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai/ mois	Critères d'évaluation	NIF
PARTIE B						
Lot 08 : Aménagement d'aire de jeux (l'entrée de Ksar Ouled Ali)	Arfaoui Aïcha	70.00	7.793.370,00	60	Moins disant	296608010137633

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (11^e J)

DEMAIN AU STADE BOLOGHINE À PARTIR DE 16H30, MCA-USMH

Le duel des titans pour évacuer le doute

S. Ben

Aussi bien du côté du MC Alger que du côté d'El Harrach, le derby entre les deux formations prévu demain à partir de 16h30 au stade Omar Hamadi de Bologhine en ouverture de la 11^e journée de Ligue 1, est d'une importance capitale pour évacuer le doute qui commence à ronger leurs fans respectifs.

En effet, d'un côté le MC Alger qui reste sur une défaite amère face à Bordj Bou Arréridj, l'une des équipes du bas du tableau et d'un autre côté, les Harrachis dont les résultats inquiètent les supporters d'autant que leur équipe reste sur un semi-échec à domicile contre l'ASO Chlef.

C'est un des points communs aux deux formations avec celui d'être, selon eux, victimes du mauvais arbitrage lors de leur dernier match respectif en Championnat.

D'ailleurs à propos d'arbitrage, la ligue nationale de football a désigné l'international, Mohamed Bichari, pour diriger ce derby où il sera assisté de Salauadji et Bourouba.

Pour cette rencontre au sommet entre deux clubs algériens qui se connaissent parfaitement, le moindre pro-



nostic ne serait qu'hasardeux, les deux formations possédant des joueurs capables de faire basculer la partie à tout moment. Donc autant dire que c'est un match qui pourrait se jouer sur des détails.

Le coach du MCA, Geiger

qui a fêté avec ses joueurs son anniversaire avant-hier, ne pourra pas compter sur les services de Hachoud, suspendu, Mehdi, Ghazi et Metref, blessés. Le coach du Mouloudia d'Alger devrait trouver d'autres éléments pour remplacer les titulaires habituels absents pour diverses raisons. Ce qui pourra porter préjudice à la cohésion de l'équipe sauf si les joueurs adopteront les consignes voulues. D'ailleurs, l'ambiance est au beau fixe

dans le camp des Vert et Rouge puisque les joueurs veulent bien offrir à leur coach une victoire en guise de cadeau d'anniversaire comme il l'a si bien demandé.

En d'autres termes, cela devrait être considéré par les Harrachis comme un véritable avertissement.

Du côté d'El Harrach, les données sont plutôt au pessimisme après le semi-échec des joueurs de Boualem Charfi samedi dernier contre l'ASO et surtout la défaite d'avant-hier, en amical contre l'Ithihad de Khemis El Khechna (6-5) qui n'inspire pas confiance. Et pourtant chez les joueurs, il est temps de réagir et prouver que l'équipe commence à reprendre ses automatismes qui permettent de s'extirper

de cette zone rouge. Pour le joueur Belaïd «face à l'USMH et malgré les absences il faudra aller chercher la victoire avec les tripes». Quant à Hamza Aït Ouamar, il déclare : «Je sais que les supporters veulent une grande importance à ce derby, mais qu'ils sachent que nous aussi nous accordons une grande importance à cette rencontre qu'on tient à remporter», il ne reste donc plus qu'à attendre la réaction des joueurs sur le terrain et que le fair-play soit de mise. Les galeries des deux formations viennent de nous donner le meilleur exemple de celui-ci après avoir été lésées par l'arbitrage la semaine passée, sans qu'il y ait eu des réactions négatives et c'est déjà de bon augure...

Le leader en péril à Blida

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, le CS Constantine, effectuera un déplacement périlleux à Blida pour donner la réplique au RC Arbaâ, la révélation de la saison, alors que le stade Omar Hamadi abritera un derby palpitant entre le MC Alger et l'USM Harrach, à l'occasion de la 11^e journée, prévue demain et samedi. Invaincu en 26 matchs (série en cours depuis la saison dernière), le CSC tentera de préserver son invincibilité face au RCA (6, 16 pts) un adversaire difficile à manier sur le terrain des Frères Brakni de Blida. Les joueurs de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, devront se méfier des gars de l'Arbaâ, qui veulent s'offrir le leader et surtout progresser au classement. L'ES Sétif (2^e, 18 pts), battue à la surprise générale face au nouveau promu, le MO Béjaïa (2-0), accueillera la formation de la JS Saoura (7^e, 15 pts), avec la ferme intention d'empocher le gain du match. Un faux pas des Sétifains, et de surcroît à domicile, pourrait être lourd de conséquence pour une équipe en manque de régularité. La JSS, très fébrile en dehors de ses bases, tentera de piéger le champion d'Algérie en titre, en dépit de la difficulté de sa mission.

La JS Kabylie (3^e, 18 pts), aura l'occasion de recevoir pour la deuxième fois de rang, après avoir disposé du RGA (1-0). Cette fois-ci, l'adversaire s'appelle le CABB Arréridj.

Les Kabyles veulent profiter de cette aubaine pour grignoter trois précieux points, alors que le CABBA (13^e, 11 pts), qui reste sur un succès face au MCA (1-0), aura à cœur de damer le pion à la JSK, intraitable dans son antre du Novembre.

L'ASO Chlef (8^e, 14 pts), invaincue depuis cinq matchs, accueillera le MOB (14^e, 11 pts), avec l'objectif de gagner et quitter le ventre mou du classement. Le MOB, qui commence à retrouver des couleurs depuis l'arrivée à la barre technique de Abdellkader Amrani, aura bien des atouts à faire valoir, d'autant que ses joueurs se trouvent en pleine confiance après le succès face à l'ESS. Le CR Belouizdad (9^e, 13 pts), battu à Constantine (1-0), aura l'occasion de se racheter à l'occasion de la réception de MCE Eulma (10^e, 13 pts).

Les joueurs du Chabab devront puiser dans leurs ressources pour venir à bout du MCEE, très accrocheur. L'USM Alger (5^e, 16 pts), dirigée désormais par le nouvel entraîneur Hubert Velud qui a remplacé son compatriote, Rolland Courbis, sera sur pénétré à Oran, où le MCO (11^e, 12 pts) local l'attendra de pied ferme. Velud, qui avait entamé la saison sur le banc de l'ESS avant d'être limogé, tentera de réussir ses débuts avec l'USMA, et cela passera inéluctablement par un bon résultat au stade Ahmed Zabana. Enfin, 15^e et avant-dernier de la Ligue 1, la JSM Béjaïa, sans la moindre

victoire, devra impérativement réagir à domicile, face au CRB Aïn Fakroun, lanterne rouge, au risque de compromettre tout simplement son avenir parié l'été. Ce match se jouera à huis clos.

Programme des rencontres

DEMAIN 8 NOVEMBRE:

Alger (Omar Hamadi)
MCA-USMH (16h45)
SAMEDI 9 NOVEMBRE:
CRB-MCEE (16h00)
MCO-USMA (17h45)
JSK-CABBA (17h00)
ESS-JSS (18h00)
ASO-MOB (18h00)
RCA-CSC (15h00)
JSMB-CRAFB (18h00) huis-clos

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	20	10
2. ES Sétif	18	10
- JS Kabylie	18	10
4. MC Alger	17	10
5. USM Alger	16	10
- RC Arbaâ	16	10
7. JS Saoura	15	10
8. ASO Chlef	14	10
9. CR Belouizdad	13	10
- MC El-Eulma	13	10
11. MC Oran	12	10
12. USM El-Harrach	11	10
- CABB Arréridj	11	10
- MO Béjaïa	11	10
15. JSM Béjaïa	5	10

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEURS

Programme de la 9^e journée

(GR. OUEST)

Demain :
CRB Sendjas - IRB Maghnia
US Remchi - CR Témouchent
CC Sig - ES Araba
GC Mascara - SA Mohammadia
Samedi :
IS Tighennif - CRB Ben Badis
OM Arzew - RCB Oued Rhiou
WA Mostaganem - RC Relizane
MB Hassasna - JSM Tiaret

(GR. CENTRE)

Samedi à 15hoo :
CRB Dar El-Béïda - JS Héï Djabel
USM Chérâga - IB Khemis El-Khechna
WR M'sila - RC Kouba
MC Mekhdama - E Sour El-Ghozlane
NARB Réghaïa - ESM Koléa
IB Lakhdaria - ES Berrouaghia
US Oued Amizour - JSM Chérâga
Paradou AC - WA Boufarik

(GR. EST)

Demain à 15hoo :
Hamra Annaba - US Biskra
DRB Tadjenaret - JSM Skikda
AS Aïn M'lila - NC Magra
E Collo - MO Constantine
WA Ramdane Djamel - USM Khencela
USFB Bou Arréridj - NRB Touggourt
ES Guelma - HB Chelghoum Laïd
US Tébessa - USM Aïn Beïda

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS

Programme de la 8^e journée

(GR. CENTRE-OUEST)

Demain (15hoo) :
Aïl-Bordj : CRB Froha - ORB Oued Fodda
A Dahmouni : ESB Dahmouni - SC Aïn Defla
A Frenda : FCB Frenda - SKAF Khemis Meliana
A Djelfa : IR Ouled Naïl - Hydra AC
Aïn Oussera : CRB Aïn Oussera - USB Tissimsilt
Samedi (14hoo) :

A Mouzaïa : IB Mouzaïa - MB Hassi Messaoud
A Khemis Meliana : IRB Bou Medfaâ - CR Béni Thour
A Hassi R'mel : USB Hassi R'mel - ARB Ghris

(GR. EST)

Demain (15hoo) :
NRB Teleghma - JS Pont-Blanc
CS Hamma Loulou - AB Barika
IRB El-Hadjar - NRB El Kala
Samedi (14hoo) :
WM Tébessa - MB Constantine
NRB Grarem - IRB Robbah
NT Souf - ASC Ouled Zouai
CRB Tibesbest - ES Bouakal
CR Village Moussa - NRB Chréa

(GR. CENTRE-EST)

Demain (15hoo) :
CRB Ouled Djellal - OM Ruisseau
NRB Achir - IRB Berhoum
CRB Aïn Djasser - WA Rouiba
JSD Jijel - AS Bordj Ghadir
JS Azazga - USM Sétif
CA Kourba - FC Bir El-Arch
Samedi (14hoo) :
MB Rouissat - US Doucen
Ras El-Oued Club - RC Boumerdès

(GR. OUEST)

Demain (15hoo) :
WAB Tissimsilt - HB El Bordj
CRB Hennaya - USM Oran
ZS Aïn Témouchent - IRB Timimoun
CRB Sfisef - SCM Oran
SC Mécheria - CRB Bougrob
NRB Bethioua - JS Sig
MB Sidi Chahmi - CRB Aïn El Turck
Samedi (14hoo) :
JS Emir Abdelkader - CRB Adrar

Gundogan

ARSENAL PRÉPARE UNE OFFRE DE 30 MILLIONS D'EUROS

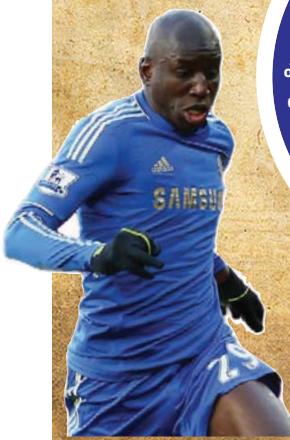
Arsène Wenger prépare ses offensives pour le marché des transferts de janvier prochain. Ilkay Gundogan, le milieu de terrain allemand du Borussia Dortmund (23 ans, 1 match de championnat cette saison) pourrait rejoindre Londres dès cet hiver. En effet, d'après The Sun, Arsenal préparerait une offre de près de 30 millions d'euros pour boucler le transfert de Ilkay Gundogan au prochain mercato. Également visé par le Real Madrid, Gundogan devrait avoir l'embarras du choix au moment de quitter Dortmund, club où il ne sera en fin de contrat qu'en juin 2015.

Chelsea

Le grand ménage en janvier ?

Chelsea devrait se montrer particulièrement actif sur le marché des transferts en janvier prochain. En effet, la presse anglaise rapporte ce mardi que les Blues auraient l'intention de dégraisser une bonne partie de l'effectif en place. José Mourinho ne comptant plus sur certains hommes qui étaient là avant son arrivée en remplacement de Rafael Benitez. Ainsi, Juan Manuel Mata, Demba Ba, Gary Cahill, Kevin De Bruyne, César Azpilicueta, John Obi Mikel et Ryan Bertrand devraient tous être poussés vers la sortie.

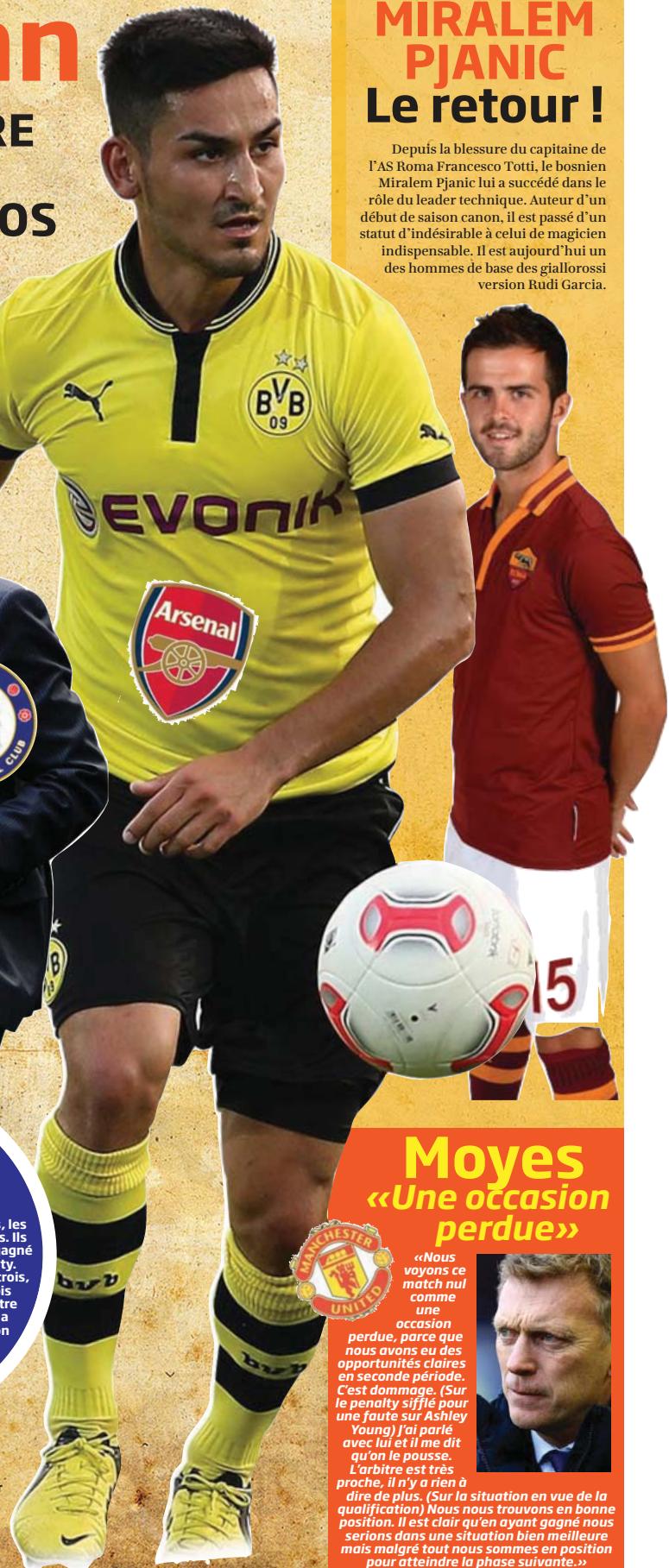
Arsenal prêt à mettre 18M€ pour Ba ?



Mourinho l'a encore mauvaise contre ses joueurs

« Parfois, quand on enchaîne les victoires, les joueurs oublient ce qui engendre le succès. Ils ont probablement oublié pourquoi ils ont gagné contre Schalke, contre Arsenal et Man City. Quand on gagne, gagne et gagne encore, trois, quatre, cinq matches, ils oublient parfois pourquoi ils gagnent. Ils pensent peut-être gagner parce qu'ils sont bons, mais il y a beaucoup d'ingrédients qui font que l'on gagne régulièrement. » Voilà les Blues prévenus...

La presse britannique relaye une information émanant de CalcioMercato indiquant qu'Arsenal serait prêt à offrir environ 18 millions d'euros pour le buteur sénégalais de Chelsea, Demba Ba. Arsenal avait déjà tenté une approche pour un prêt. Une demande refusée par Chelsea et José Mourinho.



MIRALEM PJANIC Le retour !

Depuis la blessure du capitaine de l'AS Roma Francesco Totti, le bosnien Miralem Pjanic lui a succédé dans le rôle du leader technique. Auteur d'un début de saison canon, il est passé d'un statut d'indésirable à celui de magicien indispensable. Il est aujourd'hui un des hommes de base des giallorossi version Rudi Garcia.

Chelsea

Le grand ménage en janvier ?

Arsenal prêt à mettre 18M€ pour Ba ?

Mourinho l'a encore mauvaise contre ses joueurs

Moyes «Une occasion perdue»

«Nous voyons ce match nul comme une occasion perdue, parce que nous avons eu des opportunités claires en seconde période. C'est dommage. (Sur le penalty sifflé pour une faute sur Ashley Young) J'ai parlé avec lui et il me dit qu'on le pousse. L'arbitre est très proche, il n'y a rien à dire de plus. (Sur la situation en vue de la qualification) Nous nous trouvons en bonne position. Il est clair qu'en ayant gagné nous serions dans une situation bien meilleure mais malgré tout nous sommes en position pour atteindre la phase suivante.»

